



Assemblée générale

Distr. générale
3 mai 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015*

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 18

Développement économique et social en Afrique

(Programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2014-2015)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Chapitre 18A. Commission régionale	3
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	11
Autres éléments d'information.	18
A. Organes directeurs.	19
B. Direction exécutive et administration	21
C. Programme de travail	28
Sous-programme 1. Politique macroéconomique	29
Sous-programme 2. Intégration régionale et commerce.	33
Sous-programme 3. Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique	37
Sous-programme 4. Statistiques.	41

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/68/6/Add.1.

** A/67/6/Rev.1.



Sous-programme 5. Renforcement des capacités	45
Sous-programme 6. Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement	47
Sous-programme 7. Activités sous-régionales de développement	50
Sous-programme 8. Planification et administration du développement	64
Sous-programme 9. Développement social	68
D. Appui au programme.	71
Chapitre 18B. Bureau des commissions régionales à New York	74
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2014-2015	80
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	81
III. Produits de l'exercice 2012-2013 non reconduits en 2014-2015.	83

Chapitre 18A

Commission régionale

Vue d'ensemble

Tableau 18 A.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant approuvé pour 2012-2013 ^a	144 946 200
Ajustements techniques (effet-report et élimination des dépenses non renouvelables)	(1 452 300)
Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	888 500
Variation découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale	(3 146 600)
Variation proposée par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015	(1 969 200)
Variation	(5 679 600)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2014-2015 ^a	139 266 600

^a Aux taux révisés de 2012-2013.

Tableau 18 A.2 **Postes**

	Nombre	Classe
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2012-2013	553	1 SGA, 1 D-2, 15 D-1, 42 P-5, 72 P-4, 75 P-3, 29 P-2/1, 1 SM, 14 AN, 303 AL
Nouveaux postes	1	1 D-2 (Direction exécutive et administration)
Suppression	(13)	2 P-3 et 1 AL (sous-programme 1); 1 P-5 et 1 AL (sous-programme 2); 1 AL (sous-programme 3); 1 AL (sous-programme 4); 1 P-5, 3 P-4 et 2 AL (sous-programme 7)
Postes proposés pour l'exercice biennal 2014-2015	541	1 SGA, 2 D-2, 15 D-1, 40 P-5, 69 P-4, 73 P-3, 29 P-2/1, 1 SM, 14 AN, 297 AL

Orientation générale

- 18A.1 Depuis l'adoption du cadre stratégique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour l'exercice biennal 2014-2015 par le Comité du programme et de la coordination en juin 2012, plusieurs faits importants se sont produits aux niveaux régional et mondial et il a fallu réviser le plan de la CEA et le projet de budget-programme y afférent afin de permettre à la Commission de réagir efficacement à ces nouvelles situations. Il y a eu notamment les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et les consultations sur le programme de développement pour l'après-2015. Au niveau régional, l'effet combiné du changement de direction à la tête de la Commission de l'Union africaine et des perspectives d'émergence de l'Afrique a placé la CEA face à une réalité nouvelle et à la nécessité d'un repositionnement et d'un

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local, AN = administrateur recruté sur le plan national, BO = budget ordinaire, G(AC) = agent des services généraux (Autres classes), RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = Secrétaire général adjoint, SM = agent du Service mobile, SSG = Sous-Secrétaire général.

réajustement pour répondre à l'évolution des besoins et exigences de ses États membres dans un environnement mondial en mutation rapide. Le présent document prend donc en compte les principaux résultats de l'examen et des consultations auxquels la nouvelle direction de la CEA s'est livrée pour définir une nouvelle orientation stratégique et une structure de programme qui lui permettraient de répondre aux nouvelles priorités de ses États membres. Ces changements ont été autorisés par la résolution 908 (XLVI) adoptée par la Commission à sa quarante-sixième session, tenue à Abidjan les 25 et 26 mars 2013 dans le cadre de la sixième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA. Cette résolution fait suite à la décision adoptée par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à sa vingtième session ordinaire de janvier 2013 [Assemblée/AU/Dec.450 (XX)], par laquelle la Conférence a entériné le recentrage stratégique de l'action de la CEA sur le projet de transformation de l'Afrique et invité le Secrétaire général de l'ONU à apporter à la CEA l'appui nécessaire pour qu'elle intensifie ses activités en vue de répondre aux priorités de l'Afrique.

- 18A.2 Le programme a pour objectif général d'aider les pays africains à élaborer et à appliquer des politiques et des programmes favorisant une croissance économique durable et un développement sans exclusion, qui mettent notamment l'accent sur l'accélération de la transformation structurelle, conformément aux priorités du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale), et ceux fixés par de grandes conférences des Nations Unies et des accords internationaux conclus depuis 1992.
- 18A.3 Le programme trouve son fondement dans la résolution 671 A (XXV) du Conseil économique et social, par laquelle celui-ci a créé la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Il a été complété dans un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que dans les résolutions 718 (XXVI), 726 (XXVII), 779 (XXIX), 809 (XXXI) et 844 (XXXIX) de la Commission. Celle-ci s'est vu confier d'autres activités par l'Union africaine et les textes et décisions issus de grandes conférences internationales, notamment le document final du Sommet mondial de 2005, et le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012; son mandat tient compte aussi des conclusions de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.
- 18A.4 L'Afrique a remarquablement progressé sur la voie du développement économique et social ces dernières années. Pendant les huit années qui ont précédé la crise financière et économique, le produit intérieur brut réel a crû constamment de 5 % par an en moyenne, ce qui a fait de l'Afrique une des régions du monde à forte croissance. La reprise rapide et relativement forte avec laquelle le continent a répondu à la crise économique et financière mondiale et les progrès enregistrés sur le terrain social et politique conduisent à envisager avec un nouvel optimisme les perspectives et possibilités de l'Afrique. Il est permis d'espérer que la vigueur des taux de croissance se traduira par des emplois, des revenus et des gains irréversibles en matière de développement humain, que la richesse immense de l'Afrique servira à favoriser une croissance équitable et partagée et à créer des possibilités pour tous, et que la transformation économique et le progrès social entraîneront, avec une classe moyenne croissante et plus exigeante vis-à-vis de ses dirigeants et prestataires de services, de nouveaux progrès dans les domaines de la gouvernance démocratique et de la responsabilisation.
- 18A.5 Des progrès réels ont été enregistrés et des perspectives uniques de croissance soutenue, de prospérité partagée et de pauvreté réduite s'offrent à présent à l'Afrique. Cela étant, il reste des défis de taille qu'elle doit relever d'urgence si elle veut réaliser la transformation structurelle et la diversification dont elle a tant besoin et faire en sorte que sa forte croissance conduise à une

véritable réduction de la pauvreté. Il lui faudra notamment parvenir à une croissance plus forte, soutenue et équitable; investir dans le développement humain, notamment en élargissant l'accès à l'éducation, aux services de santé et aux infrastructures; créer des emplois; dynamiser l'agriculture et améliorer la sécurité alimentaire; accélérer l'intégration régionale; promouvoir le commerce, y compris le commerce intra-africain; et renforcer la capacité des États et des institutions d'améliorer leur gestion économique. La réalisation de l'égalité des sexes et le renforcement des capacités statistiques nationales doivent également demeurer des priorités absolues. Enfin, pour progresser dans ces domaines, l'Afrique devra relever un défi majeur qui consiste à mobiliser des ressources dans tous les secteurs d'activité.

- 18A.6 L'Afrique progresse de façon constante vers les objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. L'éducation primaire pour tous (objectif 2) ainsi que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (objectif 3) sont en bonne voie de réalisation. Le taux de scolarisation en primaire est passé de 64 % en 2000 à 87 % en 2010. Partout en Afrique, les femmes sont plus autonomes, les filles sont plus nombreuses à suivre un enseignement primaire et secondaire et davantage de femmes occupent des postes de pouvoir politique. Même si la plupart des pays africains n'atteindront pas les objectifs du Millénaire pour le développement ayant trait à la santé, la progression dans ce domaine a été très rapide durant ces dernières années. Ainsi, le taux de mortalité des moins de 5 ans a baissé de près de 40 % entre 1990 et 2011. Le taux de prévalence du VIH/sida est passé de 5,9 % en 2001 à 4,9 % en 2011. Le taux de mortalité maternelle a diminué de 42 % entre 1990 et 2010. La pauvreté régresse elle aussi, la proportion des pauvres étant tombée pour la première fois à moins de 50 % (47,5 %) en 2008, année qui a vu également baisser pour la première fois le nombre absolu de pauvres. L'augmentation des taux de croissance, soutenue dans une large mesure par les exportations de pétrole et de produits primaires, a contribué au déclin de la pauvreté. Alors qu'approche l'échéance de 2015, il y a beaucoup à faire pour accélérer la progression vers les objectifs du Millénaire pour le développement et pour réduire les inégalités d'accès aux services sociaux essentiels sans compromettre leur qualité. Le programme de développement de l'après-2015 doit imprimer une nouvelle orientation durable et solidaire au modèle de développement pour l'Afrique, la grande priorité étant l'établissement d'un programme de transformation axé sur une croissance durable et partagée, soutenu par le développement humain, l'adaptation et l'innovation technologiques et facilité par un environnement interne et mondial favorable.
- 18A.7 L'Afrique doit réussir l'exploit de maintenir les tendances positives actuelles pour alimenter une croissance et un développement sans exclusive et généralisés et réaliser sa transformation structurelle. Ces tendances ne pourront être maintenues que dans un environnement international favorable, susceptible de répondre aux besoins particuliers de l'Afrique, notamment au regard des changements climatiques et du commerce international, et en faisant une place plus large au continent dans les instances et processus décisionnels mondiaux de premier plan.
- 18A.8 Conformément à son mandat et compte tenu des services de plus en plus nombreux que les États membres attendent d'elle, la CEA a entrepris de se repositionner et de recentrer son programme pour qu'il soit mieux adapté aux besoins d'une Afrique en transformation. À l'issue de consultations étendues tenues avec un large éventail de parties prenantes, notamment des responsables politiques des États membres, la Commission a procédé à un examen interne approfondi de son programme de travail et de ses priorités, lequel a débouché sur une réorientation stratégique de son action et une modification de son programme, de sa structure organisationnelle, de sa gestion et de ses procédures administratives. Tel qu'il est proposé, le programme de travail de la CEA s'articule autour des neuf sous-programmes interdépendants et complémentaires suivants, qui correspondent aux grandes priorités des États membres, telles qu'elles ressortent du programme du NEPAD : sous-programme 1, Politique macroéconomique; sous-programme 2, Intégration et commerce régionaux; sous-programme 3, Innovations, technologies et gestion des

ressources naturelles de l'Afrique; sous-programme 4, Statistiques; sous-programme 5, Renforcement des capacités; sous-programme 6, Problématiques hommes-femmes et participation des femmes au développement; sous-programme 7, Activités sous-régionales de développement; sous-programme 8, Planification et administration du développement; et sous-programme 9, Politique de développement social.

- 18A.9 Ces neuf sous-programmes, qui résultent d'un remaniement des sous-programmes de l'exercice précédent, doivent permettre à la CEA de se spécialiser et de se concentrer sur les domaines de développement économique et social pour lesquels elle possède des compétences particulières. De par cette spécialisation, les activités de la Commission ne feraient pas double emploi avec celles qui seraient plus avantageusement menées ailleurs, notamment par l'Union Africaine ou les institutions spécialisées des Nations Unies. Un autre aspect important de la reconfiguration est le regroupement des questions en fonction de leur rôle éventuel dans l'intégration régionale. La nouvelle orientation stratégique permettra de faire en sorte que les pays africains reçoivent l'appui dont ils ont besoin pour combler leurs lacunes en matière de planification, de statistiques et de négociation des contrats, ainsi que pour s'adapter aux grandes tendances que sont l'urbanisation, la nouvelle donne démographique et les difficultés liées à la préservation de l'environnement. La CEA devra donc mettre davantage l'accent sur le développement social, conformément à son mandat original, tout en évitant un chevauchement avec les programmes sociaux des institutions spécialisées.
- 18A.10 *Politique macroéconomique.* Les activités menées au titre du sous-programme sur la politique macroéconomique seront concentrées sur la recherche et les travaux normatifs destinés à aider les États membres africains à transformer leurs économies afin d'accéder au rang des pays à revenu intermédiaire. Des travaux de recherche appliquée seront également entrepris et leurs résultats aideront les États membres à élaborer des politiques macroéconomiques propres à promouvoir une croissance forte et durable, à créer des emplois et à réduire la pauvreté. Pour recentrer l'action de la CEA tout en évitant les doubles emplois et en mettant à profit ses compétences particulières, l'accent sera aussi mis sur la gouvernance économique. L'inclusion de ce thème, qui relevait précédemment du sous-programme 3, permettra à la CEA de tirer parti des atouts particuliers dont elle dispose pour aborder des aspects de la gouvernance économique tels que la négociation des contrats des industries extractives, la réglementation des marchés et la prévention des activités de maximisation de la rente.
- 18A.11 *Intégration régionale et commerce.* Le sous-programme relatif à l'intégration régionale et au commerce mettra l'accent sur l'importance centrale de l'intégration régionale pour le développement de l'Afrique. Dans cette optique, il favorisera la prise en compte des liens qui existent entre le commerce, l'industrie, l'agriculture, la gestion des terres, l'infrastructure et l'investissement et aidera les pays africains à dynamiser le commerce intra-africain et à prendre une part réelle dans le commerce international. Le sous-programme sera par conséquent axé sur des travaux de recherche analytique dans les domaines suivants : a) industrialisation et infrastructure, b) investissement, c) sécurité alimentaire, agriculture et gestion des terres, et d) commerce. Ces travaux porteront principalement sur le recours à des approches régionales pour faire face aux difficultés dans ces domaines, le but étant de promouvoir l'intégration régionale comme stratégie de développement économique. À cet égard, le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique, l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agroindustries en Afrique, le Programme de développement des infrastructures en Afrique et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine guideront les activités de recherche menées dans le cadre du sous-programme pour répondre à la question de savoir comment les pays africains pourraient transformer leur économie pour accéder au rang des pays à revenu intermédiaire.

- 18A.12 *Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique.* Le sous-programme relatif aux innovations, aux technologies et à la gestion des ressources naturelles porte sur la conduite de travaux de recherche et d'analyse sur l'utilisation des innovations et des systèmes technologiques comme moteurs de la croissance économique. Dans le cadre du sous-programme, la CEA continuera également d'apporter son appui à des stratégies axées sur l'égalité entre hommes et femmes, qui visent à créer et à promouvoir une économie numérique en Afrique et à y créer les conditions propices à une économie du savoir. À cette fin, des travaux de recherche fondés sur l'analyse des faits seront entrepris pour aider les pays africains à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des politiques et stratégies dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et dans le domaine de la science et de la technologie. En concordance avec les priorités du NEPAD, le sous-programme favorisera le recours aux technologies et les innovations dans les politiques et stratégies de développement nationales et sous-régionales. Des activités seront menées en étroite coordination avec les équipes chargées des autres sous-programmes, en particulier du sous-programme 1, pour mettre en œuvre les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, et porteront sur : l'assistance aux pays pour la définition de leurs objectifs de développement durable; le financement du développement durable en Afrique; la mise au point, le transfert et le déploiement des technologies; le renforcement des capacités et des institutions dans l'optique d'un développement durable en Afrique. Un nouvel accent sera mis sur les questions et les liens intersectoriels. Conformément au rôle confié aux commissions régionales par la Conférence, l'équipe chargée de l'exécution du sous-programme s'emploiera, en étroite collaboration avec celles chargées des autres sous-programmes, à renforcer l'intégration des trois dimensions du développement durable dans le programme de travail de la CEA. En outre, la réunion d'application régionale pour l'Afrique, réunion biennale sur le développement durable, sera érigée au rang de forum politique régional de haut niveau qui sera consacré aux questions devant être examinées conjointement sous leurs aspects économique, social et environnemental, et qui permettra aux décideurs et aux acteurs de ces trois domaines d'engager un dialogue politique à l'échelle régionale. Enfin, des travaux de recherche et d'analyse seront également menés sur l'exploitation des ressources minérales et l'économie verte, et des activités seront entreprises pour renforcer la capacité des pays africains de participer plus efficacement aux négociations internationales sur le climat.
- 18A.13 *Statistiques.* Le sous-programme sur les statistiques a été renforcé pour aider les pays africains à élaborer des politiques saines fondées sur les faits. Il sera fait un plus grand usage de la technologie moderne pour collecter, synthétiser et exploiter des statistiques qui devront être comparables, harmonisées et de qualité, et ce, aux fins suivantes : a) assurer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement, dont ceux arrêtés au niveau international comme les objectifs du Millénaire pour le développement; et b) favoriser l'intégration régionale, notamment par l'harmonisation, conformément aux méthodologies internationales, des méthodes employées pour les recensements, les enquêtes, la comptabilité nationale, les classifications économiques et les indicateurs de développement. Un appui accru sera par conséquent apporté aux efforts déployés par les pays africains pour renforcer leurs activités statistiques, notamment pour ce qui est d'effectuer des recensements et des enquêtes et de mettre les données et informations ainsi obtenues à la disposition des utilisateurs dans les meilleurs délais. Une attention particulière sera accordée à la bonne utilisation des données administratives, comme les registres et les statistiques de l'état civil, qui sont nécessaires pour établir des statistiques sexospécifiques, pour mettre en place des mécanismes de prestation de services fondés sur des données factuelles et pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés au plan international et en rendre compte. Des activités seront poursuivies pour appuyer la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique conçue par la Commission de l'Union africaine, et de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique. Afin d'améliorer la qualité des données statistiques, la CEA coopérera étroitement avec les bureaux nationaux de

statistique pour favoriser l'utilisation de méthodes modernes de collecte de données, notamment des appareils portatifs ou d'autres outils et méthodes faisant appel aux technologies modernes de l'information et des communications.

- 18A.14 *Renforcement des capacités.* Le sous-programme relatif au renforcement des capacités jouera un rôle de premier plan car la CEA veillera à ce que les conclusions importantes auxquelles aboutissent ses travaux de recherche soient utilisées pour appuyer la mise en œuvre des politiques aux niveaux national, sous-régional et continental. À cette fin, des activités seront entreprises pour renforcer la capacité des États membres, des communautés économiques régionales et de l'Union africaine de mettre en œuvre leurs priorités de développement. Contrairement au programme 9 de l'Organisation des Nations Unies, qui est axé sur la mobilisation en faveur de l'appui des Nations Unies au NEPAD, ce sous-programme vise à renforcer les capacités de l'Union africaine et de ses organes, à savoir la Commission de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, le secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et les communautés économiques régionales, pour consolider et faire progresser le programme d'intégration régionale de l'Union africaine. Les activités seront également axées sur le renforcement de la capacité des pays africains et de leurs organisations de développement d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques et programmes qui doivent leur permettre d'atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international. En collaboration avec les bureaux sous-régionaux de la CEA, l'équipe chargée du sous-programme s'associera avec les communautés économiques régionales pour mener à bien des programmes et des activités pluriannuels. Elle renforcera également l'appui fourni aux États membres dans le cadre de l'application du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, en particulier pour ce qui est de créer et de tenir à jour une base de données crédibles et de soutenir l'architecture africaine de gouvernance.
- 18A.15 *Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement.* Le travail de recherche et d'analyse mené au titre du sous-programme relatif à la problématique hommes-femmes et à la participation des femmes au développement portera avant tout sur l'inégalité et les écarts persistants entre les sexes, ainsi que sur les obstacles qui en résultent pour le développement en Afrique. Il portera également sur les barrières socioculturelles systémiques qui empêchent les États membres d'apporter des changements à leurs lois, politiques et institutions pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les activités visant à éliminer la violence contre les femmes et à aider les États membres à prendre en compte le principe de l'égalité des sexes et le développement dans leurs programmes nationaux seront renforcées. Le partenariat avec l'équipe chargée du sous-programme relatif aux statistiques sera resserré aux fins de la collecte et de la compilation de statistiques sexospécifiques qui permettent de déterminer l'efficacité des programmes favorisant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les activités du sous-programme porteront également sur les dimensions sexospécifiques du commerce et des changements climatiques.
- 18A.16 *Activités sous-régionales de développement.* Le sous-programme relatif aux activités sous-régionales de développement sera mené dans les cinq sous-régions suivantes : Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique de l'Ouest. Il vise à renforcer la capacité des États membres de chaque sous-région d'élaborer des plans et politiques fondés sur des données factuelles. À cette fin, on s'attachera à produire et à diffuser en temps utile des statistiques fiables qui serviront à l'établissement périodique de profils de pays et d'analyses des risques pouvant aider à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions. Le sous-programme promouvra aussi la conception et le lancement d'initiatives sous-régionales de développement et il sera renforcé pour mettre l'accent sur la collecte de données, l'établissement des profils de risque et des profils politiques des pays, ainsi que sur des initiatives spéciales.

- 18A.17 *Planification et administration du développement.* Le sous-programme relatif à la planification et à l'administration du développement sera au centre des activités de formation visant à améliorer la gestion du secteur public, en particulier concernant l'élaboration, l'analyse, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques économiques. Il permettra aussi d'améliorer et de renforcer la capacité des États membres de planifier de grands projets de développement.
- 18A.18 *Politique de développement social.* Le sous-programme relatif à la politique de développement social a été renforcé afin de faire en sorte que le développement humain et certaines préoccupations liées notamment à l'emploi, à la population, à la protection sociale et à la jeunesse soient incorporées dans les politiques et stratégies régionales et nationales. Outre les activités menées dans ces domaines cruciaux, on s'emploiera à promouvoir une meilleure compréhension de la prestation de services sociaux dans le contexte de la planification et de la gestion urbaines. Les activités porteront également sur les sujets suivants : accélération de la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire et des priorités dégagées à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable; les mouvements de population – mouvements migratoires internes et internationaux, déplacements et redistributions – et leurs liens avec le développement économique et social; les possibilités offertes et les problèmes posés par l'urbanisation.
- 18A.19 Les modalités de mise en œuvre de ces sous-programmes seront les suivantes : la recherche sur les politiques en vue de produire des connaissances; la mobilisation et la recherche de consensus; et les services consultatifs et de coopération technique. Pour ce faire, la CEA établira des analyses socioéconomiques et des rapports qui permettront d'examiner et de suivre les progrès accomplis par l'Afrique par rapport aux engagements pris à l'échelle internationale et régionale, formulera des recommandations générales, des directives et des normes favorisant la concertation sur les mesures à prendre, organisera des échanges sur l'action à mener pour faciliter le consensus et l'adoption de positions régionales communes sur des questions de premier plan, et assurera une assistance technique et le renforcement des capacités (sous forme de services consultatifs et de formations) pour faire connaître les pratiques optimales. Elle continuera d'assurer la qualité et l'efficacité de ses produits en renforçant ses procédures d'assurance de la qualité.
- 18A.20 Dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre, le travail d'analyse et de recherche de la CEA sera plus ciblé, l'objectif étant de produire des analyses davantage axées sur les politiques et questions pertinentes et d'offrir ainsi une bonne base pour favoriser la concertation entre les États membres. Les analyses s'appuieront sur des statistiques fiables concernant les pays africains – une activité renouvelée qui consistera à sélectionner et à rassembler les données primaires pour des indicateurs se rapportant à tous les aspects de l'action de la CEA et à les mettre à la disposition des utilisateurs finals sous la forme d'une nouvelle publication périodique des bureaux sous-régionaux dans laquelle seront présentés des profils de pays et des analyses de risque pour les pays africains dans les domaines politique, économique, social et environnemental.
- 18A.21 Tous les sous-programmes visent à encourager les pays à se concerter sur l'action à mener et à échanger leurs expériences. À cet égard, un des principaux objectifs sera de promouvoir la concertation dans le cadre des conférences des ministres ainsi que d'autres conférences et séminaires, ce qui permettra de dégager les pratiques optimales à diffuser dans la région. En outre, de nouvelles activités suscitées par les questions à l'ordre du jour dans les récentes conférences mondiales et régionales vont être menées dans des domaines tels que l'exploitation et la gestion des ressources naturelles, la promotion des énergies durables, les politiques d'économie verte, l'industrialisation et l'urbanisation.
- 18A.22 En réponse au renforcement du rôle des commissions régionales tel que préconisé à l'issue de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles, les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique seront rationalisées et centrées sur les besoins et priorités des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral ou insulaires de l'Afrique, ainsi

que des pays sortant d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. Une stratégie cohérente pour déterminer les besoins de ces pays et les activités à mener en vue d'y répondre sera adoptée pour augmenter les chances de ces pays d'accéder au rang des pays à revenu intermédiaire. Les activités d'assistance technique seront déterminées par la demande, axées sur les résultats et soumises à évaluation. Elles seront offertes aux pays pris séparément ou constitués en groupes. Une stratégie et un mécanisme améliorés seront mis en place en vue de déterminer les activités d'assistance technique prioritaires pour l'exercice biennal 2014-2015.

- 18A.23 Dans le cadre de l'application du programme, la CEA s'appuiera sur ses avantages relatifs pour faire participer des partenaires très divers, qui appartiennent ou non au système des Nations Unies, afin que ses travaux aient la plus forte résonance possible. Elle continuera en outre de participer aux travaux du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, principale entité chargée d'assurer la cohérence des politiques et des opérations relevant du programme de développement de l'ONU, et de resserrer sa collaboration avec les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement. La Commission continuera de s'appuyer sur les partenariats déjà conclus avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement et d'autres organisations régionales, mais aussi avec la société civile africaine et des organisations du secteur privé. En outre, elle resserrera ses liens de collaboration avec l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, organe technique de l'Union africaine, en vue de renforcer sa capacité de mise en œuvre des programmes dans le cadre du programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine. La coordination et la collaboration entre les organismes des Nations Unies menant leurs activités en Afrique continueront d'être renforcées dans le cadre des réunions de coordination régionales qu'organise la CEA en vue d'appuyer les activités de l'Union africaine et le programme du NEPAD aux échelons régional et sous-régional. En outre, la CEA coopérera étroitement avec d'autres commissions régionales à l'élaboration d'initiatives et d'idées conjointes en vue de renforcer la dimension régionale du développement à l'échelle mondiale. Au niveau national, elle collaborera étroitement avec le réseau des coordonnateurs résidents des Nations Unies pour tirer parti des atouts propres aux fonds et aux programmes à ce niveau.
- 18A.24 Pour faire face aux inégalités entre les sexes dans le développement, le plan-programme pour 2014-2015 met l'accent sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques et stratégies de développement. À cet égard, la pleine application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing restera une grande priorité. La CEA encouragera activement la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la conception, l'application, le contrôle et l'évaluation des politiques et programmes dans les sphères politique, économique et sociale. Le principe de l'égalité des sexes sous-tend les réalisations escomptées de tous les sous-programmes.
- 18A.25 L'un des éléments importants de la restructuration consiste à recentrer les activités des sous-programmes – pris individuellement et dans leur ensemble – afin d'assurer la cohérence et les complémentarités au sein du programme. Dans cette nouvelle structure qui a pour objet de favoriser la convergence, les questions ou priorités thématiques étroitement apparentées sont regroupées afin de créer de meilleures synergies et de garantir l'exécution efficace du programme. Dans le même ordre d'idées, le dispositif intergouvernemental en place sera revu pour faire en sorte que les organes subsidiaires cadrent avec les nouvelles priorités et la nouvelle structure. À cet égard, les mécanismes suivants de la Commission seront maintenus : a) la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et son comité d'experts; b) les comités intergouvernementaux d'experts des bureaux sous-régionaux de la CEA; c) le Centre africain pour le genre et le développement social; d) le Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable; e) le Comité de la coopération et de l'intégration régionales; et f) la Commission africaine de statistique.

- 18A.26 Par ailleurs, pour tous les sous-programmes, il est prévu de tenir moins de réunions, qui devront être plus productives, les objectifs devant être plus précis et les résultats et activités qui ne sont que marginalement utiles devant être réduits. Les ateliers vont eux aussi être rationalisés. Ils seront organisés par l'Institut africain de développement économique et de planification, ce qui permettra aux divisions organiques du siège de la CEA de se concentrer sur les travaux de recherche nécessaires pour les activités de renforcement des capacités. De même, le nombre de publications sera fortement réduit durant le nouvel exercice biennal : un certain nombre de publications et rapports périodiques seront abandonnés tandis que d'autres sont désormais des publications isolées. Cette réduction résulte également de la décision d'accroître le volume des informations diffusées au public par voie électronique, y compris par le truchement des médias sociaux, une mesure qui concerne toutes les publications de la Commission.

Vue d'ensemble des ressources

- 18A.27 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2014-2015 s'élèvent à 139 266 600 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 5 679 600 dollars par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2012-2013. Cette diminution tient aux quatre facteurs suivants : a) ajustements techniques (élimination des dépenses non renouvelables en 2012-2013); b) mandats nouveaux ou élargis et transferts entre les composantes; c) variations découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale; et d) variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015.
- 18A.28 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2014-2015 tiennent compte de la nouvelle structure présentée en détail dans le programme 15 du plan-programme biennal dont le Comité du programme et de la coordination sera saisi à sa cinquante-troisième session. L'organigramme qui figure dans l'annexe I montre tous les changements correspondants.
- 18A.29 La répartition des ressources est indiquée dans les tableaux 18A.3 à 18A.5 ci-après.

Tableau 18A.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante	2010-2011 (dépenses effectives)	2012-2013 (taux révisés)	Variation						Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2014-2015 (montant prévu)
			Ajustement technique (effet-report et dépenses non renouvelables)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Résolution 67/248	Rapport sur l'esquisse budgétaire ¹	Total	Pourcentage			
A. Organes directeurs	666,0	902,7	–	–	–	–	–	–	902,7	242,6	1 145,3
B. Direction exécutive et administration	9 617,3	15 195,0	–	428,1	–	–	428,1	2,8	15 623,1	1 626,9	17 250,0
C. Programme de travail											
1. Politique macroéconomique	5 046,7	8 080,5	–	–	(695,8)	–	(695,8)	(8,6)	7 384,7	534,2	7 918,9
2. Intégration régionale et commerce	3 293,1	7 009,4	–	(402,0)	(53,7)	–	(455,7)	(6,5)	6 553,7	438,0	6 991,7
3. Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique	4 270,7	6 191,1	(1 440,4)	949,8	(68,1)	–	(558,7)	(9,0)	5 632,4	617,1	6 249,5
4. Statistiques	4 126,6	9 046,7	–	–	(43,7)	–	(43,7)	(0,5)	9 003,0	625,8	9 628,8
5. Renforcement des capacités	–	2 902,9	–	–	–	–	–	–	2 902,9	230,6	3 133,5
6. Problématique hommes- femmes et participation des femmes au développement	2 347,7	742,9	–	–	(52,1)	–	(52,1)	(7,0)	690,8	168,2	859,0
7. Activités sous-régionales de développement	29 139,8	32 814,6	–	(87,4)	(2 233,2)	–	(2 320,6)	(7,1)	30 494,0	3 842,2	34 336,2
a) Activités sous-régionales en Afrique du Nord	5 396,2	6 412,0	–	(43,7)	(100,3)	–	(144,0)	(2,2)	6 268,0	794,2	7 062,2
b) Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest	5 270,6	6 211,1	–	(43,7)	(671,5)	–	(715,2)	(11,5)	5 495,9	701,6	6 197,5
c) Activités sous-régionales en Afrique centrale	6 358,8	6 566,7	–	–	(113,0)	–	(113,0)	(1,7)	6 453,7	907,1	7 360,8
d) Activités sous-régionales en Afrique de l'Est	6 273,7	6 432,8	–	–	(466,9)	–	(466,9)	(7,3)	5 965,9	703,8	6 669,7
e) Activités sous-régionales en Afrique australe	5 840,6	7 192,0	–	–	(881,5)	–	(881,5)	(12,3)	6 310,5	735,5	7 046,0
8. Planification du développement et administration	905,0	2 600,0	–	–	–	–	–	–	2 600,0	–	2 600,0
9. Politique de développement social	2 968,0	5 609,4	–	–	–	–	–	–	5 609,4	348,2	5 957,6
Total partiel, C	52 097,7	74 997,5	(1 440,4)	460,4	(3 146,6)	–	(4 126,6)	(5,5)	70 870,9	6 804,3	77 675,2

Composante	Variation										
	2010-2011 (dépenses effectives)	2012-2013 (taux révisés)	Ajustement technique (effet-report et dépenses non renouvelables)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Résolution 67/248	Rapport sur l'esquisse budgétaire ¹	Total	Pourcentage	Total avant actuali- sation des coûts	Actuali- sation des coûts	2014-2015 (montant prévu)
D. Appui au programme	38 479,2	53 851,0	(11,9)	–	–	(1 969,2)	(1 981,1)	(3,7)	51 869,9	9 617,3	61 487,2
Total partiel, 1	100 860,3	144 946,2	(1 452,3)	888,5	(3 146,6)	(1 969,2)	(5 679,6)	(3,9)	139 266,6	18 291,1	157 557,7

¹ A/67/529 et Corr.1.

Titre V Coopération régionale pour le développement

2) Ressources extrabudgétaires

<i>Composante</i>	<i>2010-2011 (dépenses effectives)</i>	<i>2012-2013 (montant estimatif)</i>	<i>2014-2015 (montant prévu)</i>
A. Organes directeurs	–	–	–
B. Direction exécutive et administration	5 163,8	6 197,9	7 393,5
C. Programme de travail	26 916,4	38 356,0	58 204,4
D. Appui au programme	4 389,0	7 118,7	7 166,2
Total partiel, 2	36 469,2	51 672,6	72 764,1
Total	137 329,5	196 618,8	230 321,8

Tableau 18A.4 **Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2012- 2013	2014- 2015	2012- 2013	2014- 2015	2012- 2013	2014- 2015	2012- 2013	2014- 2015
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
SSG	—	—	—	—	—	—	—	—
D-2	1	2	—	—	—	—	1	2
D-1	15	15	—	—	3	7	18	22
P-5	42	40	—	—	10	21	52	61
P-4/3	147	142	—	—	27	71	174	213
P-2/1	29	29	—	—	1	10	30	39
Total partiel	235	229	—	—	41	109	276	338
Agents des services généraux et catégories apparentées								
Agents du Service mobile	1	1	—	—	—	—	1	1
Administrateurs recrutés sur le plan national	14	14	—	—	8	10	22	24
Total partiel	15	15	—	—	8	10	23	25
Autres catégories								
Agents locaux	303	297	—	—	92	107	395	404
Total	553	541	—	—	141	226	694	767

Tableau 18A.5 **Répartition des ressources par composante, en pourcentage**

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,6	–	–
B. Direction exécutive et administration	11,2	–	10,2
C. Programme de travail	–	–	–
1. Politique macroéconomique	5,3	–	11,2

	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
2. Intégration régionale et commerce	4,7	—	7,4
3. Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique	4,0	—	26,4
4. Statistiques	6,5	—	8,7
5. Renforcement des capacités	2,1	—	4,7
6. Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement	0,5	—	8,1
7. Activités sous-régionales de développement	21,9	—	9,9
8. Planification du développement et administration	1,9	—	2,1
9. Politique de développement social	4,0	—	1,4
Total partiel, C	50,9	—	80,0
D. Appui au programme	37,3	—	9,8
Total	100,0	—	100,0

Ajustements techniques

- 18A.30 Une réduction des crédits demandés d'un montant de 1 440 400 dollars est proposée compte tenu de l'élimination des dépenses non renouvelables afférentes à l'exécution d'activités en relation avec la Conférence des Nations Unies sur le développement durable durant l'exercice biennal 2012-2013, ainsi qu'une réduction d'un montant de 11 900 dollars compte tenu de l'élimination des dépenses non renouvelables au titre du mobilier et du matériel de bureau.

Nouveaux mandats et transferts entre les composantes

- 18A.31 Des crédits non renouvelables d'un montant de 888 500 dollars sont demandés pour couvrir les dépenses entraînées par l'application de la résolution 66/288 par laquelle l'Assemblée générale a fait sien le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable intitulé « L'avenir que nous voulons ».

Variation découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale

- 18A.32 Une réduction des crédits d'un montant total de 3 146 600 dollars est proposée en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale. Les principales réductions, chiffrées à 2 738 000 dollars, et les effets connexes sont indiqués dans le tableau 18A.6 ci-après.

Tableau 18A.6 Principales variations découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale

Réduction nette : moyens nécessaires	Description	Réduction : produits	Réduction : objectifs de résultats
1. Programme de travail	Changement des modalités de financement de postes à l'origine financés sur le budget ordinaire	—	—
<i>Sous-programme 1</i>			
Suppressions :	Réduction totale : 611 500 dollars		
2 P-3 : économistes	2 P-3 économistes et 1 AL assistant seraient financés à l'aide de ressources extrabudgétaires.		
1 AL : assistant			

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
2. Programme de travail	Changement des modalités de financement de postes à l'origine financés sur le budget ordinaire et regroupement de produits		
<i>Sous-programme 7</i>			
Suppressions :	Réduction totale : 2 126 500 dollars		
1 P-5 : officier de liaison	1 P-5 officier de liaison, 1 P-4 spécialiste des affaires sociales et 2 P-4 économistes seraient financés à l'aide de ressources		
1 P-4 : spécialiste des affaires sociales	extrabudgétaires. De plus, certains produits seront rationalisés et regroupés. Ainsi, les rapports sur le développement économique et social à l'échelon sous-régional seront intégrés au Rapport économique sur l'Afrique, lequel dépend du sous-programme 1 (Politique macroéconomique). Les documents destinés aux organes délibérants élaborés par les bureaux sous-régionaux (rapports sur l'intégration régionale, initiatives sous-régionales) seront fusionnés pour réduire au minimum les doublons. De la même manière, le nombre de publications isolées et de groupes spéciaux d'experts baissera.		
2 P-4: économistes			
<i>Sous-programmes 1, 3, 6 et 7</i>			
Réductions :			
<i>Sous-programme 1</i>			
Travaux contractuels d'imprimerie			
<i>Sous-programme 3</i>			
Groupes spéciaux d'experts			
<i>Sous-programme 6</i>			
Travaux contractuels d'imprimerie			
<i>Sous-programme 7</i>			
Groupes spéciaux d'experts			
Travaux contractuels d'imprimerie			

Variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015

- 18A.33 Une réduction des crédits d'un montant total de 1 969 200 dollars est proposée comme suite au rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire. Les principales réductions, chiffrées à 1 770 700 dollars, sont indiquées dans le tableau 18A.7 ci-après.

Tableau 18A.7 Principales variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
1. Programme de travail	Économies d'échelle en interne par le raccordement au réseau d'entreprise de l'Organisation et en externe par le biais des pratiques d'achat	—	—
Réduction :			
Matériel et fournitures	Réduction totale : 1 770 700 dollars		
Services			
Acquisition et remplacement de matériel de bureautique et de logiciels	La CEA tire profit des projets en matière de technologies de l'information et des communications du Bureau de l'informatique et des communications financés par l'Organisation (mises à jour du réseau d'entreprise de l'ONU, installation du téléphone par protocole Internet à Addis-Abeba et dans les cinq bureaux sous-régionaux, maintenance du matériel Cisco).		
Meubles et fournitures de bureau	La CEA tire également parti de l'achat en grandes quantités et à des prix plus concurrentiels de fournitures, meubles et équipement de bureau. Elle prévoit donc que les montants au titre de ces objets de dépense en 2014-2015 se maintiendront au niveau de ceux de 2010-2011.		

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 18A.34 Pendant l'exercice 2014-2015, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 72 764 100 dollars, soit une augmentation de 21 091 500 dollars par rapport au montant estimatif pour 2012-2013 (51 672 600 dollars). Ce montant représente 52 % du total des ressources nécessaires à la CEA, lesquelles proviendront pour l'essentiel de sources bilatérales dans le cadre d'accords entre la CEA et les institutions et organisations internationales et régionales qui s'intéressent au développement en Afrique. Les ressources extrabudgétaires de la CEA ont pris de l'ampleur ces dernières années en raison de la confiance accrue que ses partenaires accordent à son action en faveur du développement de l'Afrique et de la meilleure gestion des ressources. Les ressources extrabudgétaires viendront compléter les ressources prévues au budget ordinaire pour financer les activités de coopération technique et renforcer les capacités des États membres dans un certain nombre de champs d'action prioritaires (politiques macroéconomiques, industrialisation, planification du développement, commerce, négociation de contrats d'exploitation des ressources naturelles).
- 18A.35 La hausse prévue, d'un montant de 51 672 600 dollars, est principalement due à l'augmentation prévue de 85 postes (de 141 postes en 2012-2013 à 226 en 2014-2015), qui seront financés par des ressources extrabudgétaires. Les produits prescrits à l'appui du projet de programme de travail sont décrits dans les sections consacrées aux différents sous-programmes.

Autres éléments d'information

- 18A.36 Les activités de suivi et d'évaluation permettent de faire régulièrement le point sur les résultats du programme, facilitent la gestion et la prise de décisions et aident à gérer les résultats. Le suivi des activités et les évaluations sont menés aux niveaux du programme, des sous-programmes et des projets pour suivre la mise en œuvre des produits et les progrès accomplis pour atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées. On distingue deux grands types d'évaluation : a) les évaluations externes, qui sont gérées et menées par des entités extérieures à la CEA (comme le Bureau des services de contrôle interne); b) les évaluations internes, qui sont menées par la CEA elle-même.
- 18A.37 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèvent à 2 218 900 dollars (146 mois-homme), à savoir 1 399 200 dollars pour le traitement des fonctionnaires et 819 700 dollars pour les objets de dépense autres que les postes. Ce montant est financé à hauteur de 1 520 000 dollars sur le budget ordinaire et de 698 900 dollars sur les ressources extrabudgétaires.
- 18A.38 Les ressources relatives aux activités de continuité des opérations seront employées pour mener différentes activités, notamment : la mobilisation de fonctionnaires spécialisés dans la préparation aux pandémies; l'organisation de stages de formation aux premiers secours, au traitement des traumatismes et aux interventions d'urgence au siège et dans les bureaux sous-régionaux de la CEA; la réalisation d'une évaluation indépendante du plan de continuité des opérations et du niveau de préparation à la continuité des activités dans les bureaux sous-régionaux de la CEA; le perfectionnement du centre de reprise après sinistre actuellement situé à l'Office des Nations Unies à Nairobi; l'appui au personnel indispensable et son équipement (y compris l'entretien); le maintien des stocks nécessaires pour faire face aux situations de crise ou d'urgence.
- 18A.39 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées, sur support papier et support électronique, est indiquée sommairement dans le tableau 18A.8 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 18A.8 Répartition des publications

	2010-2011 (nombre effectif)			2012-2013 (nombre prévu)			2014-2015 (nombre prévu)		
	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique	Support papier	Support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	–	24	–	–	34	–	–	47
Publications isolées	–	–	78	–	–	65	–	–	61
Total	–	–	102	–	–	99	–	–	108

- 18A.40 La coordination et la collaboration entre les différents organismes de l'ONU opérant en Afrique seront encore renforcées grâce au Mécanisme de coordination régionale des organismes des Nations Unies institué par la CEA pour appuyer l'Union africaine et le NEPAD aux niveaux régional et sous-régional. La CEA travaillera en étroite collaboration avec les autres commissions régionales à la mise en place d'initiatives et d'interventions conjointes en vue de renforcer la dimension régionale du développement mondial. À l'échelon national, la CEA collaborera

étroitement avec le système des coordonnateurs résidents afin de tirer parti des atouts inhérents aux fonds et programmes opérant à ce niveau.

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 902 700 dollars

- 18A.41 Dans le cadre de la réforme et de la restructuration de la CEA, l'architecture intergouvernementale de la Commission a été revue et adaptée aux nouvelles orientations du programme. Cette réorganisation, qui s'est traduite par la suppression des organes faisant double emploi, la fusion des instances aux activités étroitement liées et la création de nouveaux organes, doit déboucher sur la mise en place d'une structure intergouvernementale plus rationnelle, plus économique et plus cohérente, étroitement alignée sur la structure de l'Union africaine et caractérisée par des réunions bien planifiées et mieux préparées. Après restructuration, l'architecture intergouvernementale de la Commission est désormais composée des organes suivants :

1. Organes chargés des questions générales de développement

Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et son comité d'experts

- 18A.42 La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, qui se réunit une fois par an, est l'instance chargée de définir le mandat et les orientations stratégiques de la Commission, d'examiner et approuver le programme de travail de son secrétariat, d'arrêter la position de l'Afrique sur les questions de développement inscrites à l'ordre du jour de l'ONU, et de se prononcer sur les recommandations de ses organes subsidiaires et du Secrétaire exécutif. Depuis 2008, la réunion annuelle de la Conférence est organisée conjointement avec la Conférence des ministres africains de l'économie et des finances afin de renforcer la cohérence de la position de l'Afrique sur les principales questions de développement.
- 18A.43 Le Comité d'experts se réunit avant la Conférence, à laquelle il apporte un appui technique. Le Bureau de la Commission est composé d'un représentant de chacune des cinq sous-régions du continent (Afrique du Nord, Afrique orientale, Afrique australe, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale). Il est formé d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur élu en tenant compte de la représentation des sous-régions.

Comités intergouvernementaux d'experts des bureaux sous-régionaux de la CEA

- 18A.44 Les cinq comités d'experts intergouvernementaux des cinq bureaux sous-régionaux de la CEA se réunissent chaque année avant la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et lui rendent compte par le truchement du Comité d'experts. Ils supervisent l'élaboration et la mise en œuvre générale du programme de travail et des objectifs prioritaires des différents bureaux sous-régionaux et formulent des recommandations sur des questions intéressant le développement économique et social de leurs sous-régions respectives ainsi que sur la promotion et le renforcement de la coopération et de l'intégration économiques sous-régionales. Lorsque le besoin s'en fait sentir, les réunions se tiennent immédiatement après les grandes conférences ministérielles des communautés économiques régionales pour permettre aux groupes ministériels sous-régionaux de discuter de questions de développement propres à leur sous-région. Les conclusions de ces réunions sont portées à l'attention de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique.

2. Organes techniques et sectoriels subsidiaires de la Commission

Comité chargé des questions liées à l'égalité homme-femme et au développement social

- 18A.45 Organe consultatif formé d'experts et de décideurs, le Comité du développement social est chargé de guider la Commission dans son travail de promotion d'un développement humain et social équitable et sans exclusive en Afrique, en particulier sur les questions d'égalité hommes-femmes, d'emploi, de développement de la population et de la jeunesse, de protection sociale et d'urbanisation. Il examine les activités de suivi des conférences et des programmes d'action régionaux et mondiaux dans les domaines du développement social, notamment les programmes d'action mondiaux et régionaux pour la promotion de la femme. Il étudie en outre les grandes tendances et questions d'intérêt régional en matière de développement humain et social. Il se réunit tous les deux ans.

Comité du développement durable

- 18A.46 Organe d'experts chargé de conseiller la Commission dans le domaine de l'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable conformément aux conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le Comité du développement durable a pour mission d'éclairer l'action menée par la CEA dans les domaines étroitement liés que sont la sécurité alimentaire, l'agriculture, les terres, les changements climatiques (notamment les politiques liées à l'économie verte ainsi que la mise en valeur et la gestion des ressources naturelles). Ayant été chargé par la Conférence de promouvoir une intégration équilibrée des trois dimensions (économique, sociale et environnementale) du développement durable, le Comité est composé d'experts et de décideurs politiques représentant ces trois pôles. Il se réunit tous les deux ans. Ses conclusions viennent alimenter les travaux de la réunion d'application régionale, laquelle a été transformée en instance de haut niveau sur le développement durable à l'échelon régional.

Comité de la coopération et de l'intégration régionales

- 18A.47 Le Comité de la coopération et de l'intégration régionales a pour rôle de promouvoir l'application de mesures destinées à renforcer la coopération et l'intégration économiques entre pays africains. Il travaille à la coordination et à l'harmonisation des politiques et programmes économiques entre pays africains, conditions indispensables à l'accélération de l'intégration économique régionale, en se concentrant particulièrement sur certains secteurs clefs, tels que les politiques commerciales et d'investissement ainsi que les infrastructures et l'industrialisation. Composé d'experts du commerce et de l'intégration issus des secteurs public et privé, il se réunit tous les deux ans.

Comité de statistique

- 18A.48 Composé d'experts et de décideurs en matière de statistiques, le Comité de statistique est chargé de fixer les orientations stratégiques de l'action de la Commission dans le domaine de la statistique et du développement de la statistique en Afrique. Il regroupe des experts issus de domaines tels que la statistique, la planification et les technologies de l'information et des communications (l'information géographique notamment). Il se réunit tous les deux ans.
- 18A.49 À l'exception de la Commission, qui tient une session annuelle de six jours, tous les organes intergouvernementaux se réunissent pendant trois à cinq jours.
- 18A.50 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources des organes directeurs dans le tableau 18A.9 ci-après.

Tableau 18A.9 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Objets de dépense autres que les postes	902,7	902,7	–	–
Total	902,7	902,7	–	–

- 18A.51 Le montant de 902 700 dollars permettra de financer le personnel temporaire pour les réunions, les heures supplémentaires, les communications, les fournitures et les accessoires nécessaires pour assurer le service de la session de la Commission et de ses organes subsidiaires.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 15 623 100 dollars

- 18A.52 Les organes de direction exécutive et administration sont les suivants : le Cabinet du Secrétaire exécutif, la Division de la planification stratégique et de la qualité opérationnelle, la Division de l'information et de la gestion du savoir, l'entité chargée de la continuité des opérations et le Bureau des partenariats.
- 18A.53 Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure l'encadrement et la direction stratégique générale nécessaires à la gestion efficace et à la bonne exécution du programme de travail de la CEA, tout en veillant à l'utilisation optimale de ses ressources. Le Secrétaire exécutif et les deux secrétaires exécutifs adjoints se concertent pour donner les orientations générales, définir les politiques et donner les impulsions nécessaires à l'élaboration de stratégies et programmes régionaux visant à faire du retour sur le sentier de croissance de l'Afrique au cours des dix dernières années un programme global de développement transformateur conforme aux priorités énoncées dans le NEPAD, les objectifs du Millénaire pour le développement et autres engagements régionaux et internationaux en faveur du développement.
- 18A.54 Le Cabinet noue des partenariats et collabore avec les grandes organisations du continent africain, notamment la Commission de l'Union africaine et la BAfD, les communautés économiques régionales ainsi que d'autres acteurs clefs, afin de susciter des synergies dans les politiques et les activités relatives aux grandes questions de développement régional en Afrique. Il favorise la prise en main de leur avenir par les Africains, les consensus sur les problèmes pressants de développement intéressant le continent et les actions de sensibilisation à la cause africaine au sein de la communauté internationale. Il encourage la coordination de l'action de l'ONU en Afrique en tenant des consultations régulières avec les organismes des Nations Unies qui œuvrent en Afrique, afin de promouvoir la concertation autour des activités du système des Nations Unies dans la région, notamment la session annuelle du Mécanisme de coordination régionale. Il renforce la collaboration avec les autres commissions régionales afin de mettre en commun les expériences et de coordonner et harmoniser les actions sur les dossiers qui présentent un intérêt commun et collectif.
- 18A.55 En outre, le Bureau lancera une nouvelle initiative, le programme de recherche de haut niveau, dont l'objectif premier est d'établir et de promouvoir les liens entre les travaux de la Commission et les décideurs et universitaires travaillant dans les mêmes domaines. Ce programme permettra de

constituer un réseau de chercheurs dont les travaux contribueront aux activités de gestion des connaissances de la CEA en alimentant l'analyse des politiques et la prise des décisions.

- 18A.56 Le Cabinet du Secrétaire exécutif définit aussi les grandes orientations de la session annuelle de la Commission et veille à la bonne mise en œuvre des résolutions et décisions de la Commission, du Conseil économique et social et autres organisations intergouvernementales. Il donne des orientations aux cinq bureaux sous-régionaux de la CEA et à l'Institut africain de développement économique et de planification pour que ces organes restent attentifs aux besoins des États membres et de leurs principales institutions intergouvernementales, notamment les communautés économiques régionales. En outre, il fait en sorte de favoriser les synergies entre ces bureaux et les divisions techniques de la Commission au siège pour renforcer l'unité d'action.
- 18A.57 Sous l'égide du Bureau d'appui tripartite au Secrétariat conjoint, le Cabinet du Secrétaire exécutif supervise et coordonne en outre le concours apporté par la Commission au Secrétariat conjoint CEA, BAFD et Commission de l'Union africaine. Par l'intermédiaire du Secrétariat conjoint, le Cabinet travaille en étroite coopération avec ses principaux partenaires institutionnels régionaux pour exécuter un certain nombre d'initiatives spéciales, telles que le Forum pour le développement de l'Afrique, la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique, le Forum des partenaires stratégiques, le processus de responsabilisation mutuelle et les instances de réflexion de haut niveau destinées à renforcer l'action de la CEA et à imprimer une impulsion supplémentaire aux actions en faveur du développement de l'Afrique. Par ailleurs, le Cabinet du Secrétaire exécutif aide à assurer le service des réunions du Secrétariat conjoint et de ses groupes de travail, à renforcer les échanges et les mécanismes de coopération institutionnelle et à assurer le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes et initiatives spéciales menés par le Secrétariat conjoint.
- 18A.58 Le Cabinet joue un rôle d'impulsion et de supervision crucial dans le soutien que la CEA apporte au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et au NEPAD dans son ensemble. Il anime les efforts de mobilisation de ressources déployés par la CEA dans le cadre de son action de partenariat, et veille à ce qu'il soit tiré le meilleur parti des ressources ainsi mobilisées au service du développement de l'Afrique.
- 18A.59 La Division de la planification stratégique et de la qualité opérationnelle est formée de la Section de la planification et du financement des programmes, de la Section de l'évaluation et de la Section de la qualité opérationnelle. Elle appuie et conseille le Secrétaire exécutif quant à la direction stratégique générale et quant aux priorités dans les domaines de la planification des programmes, du budget, du suivi et de l'évaluation ainsi que de l'assurance de la qualité opérationnelle, en faisant notamment rapport sur la mise en œuvre de tous les programmes de la CEA dans un cadre orienté sur les résultats afin d'assurer l'efficacité de l'organisation.
- 18A.60 Le Groupe du budget a été transféré de la composante appui aux programmes à la composante direction exécutive et administration pour permettre la collaboration avec la planification des programmes au sein de la nouvelle Section de la planification et du financement des programmes. Cette section a été créée pour renforcer les synergies et la coordination dans la planification et l'élaboration d'un programme de travail intégré pour la CEA, y compris dans l'établissement du plan-programme biennal et du budget-programme.
- 18A.61 La Division de l'information et de la gestion du savoir est composée de la Section de la communication extérieure et de la Section des relations avec les médias. La Section des publications et de la documentation, la Section de l'informatique et de l'appui à Umoja et la Section des services de bibliothèque et de la gestion du savoir relèvent de la composante appui aux programmes mais sont sous la responsabilité directe de la Division de l'information et de la gestion du savoir. Cette dernière regroupe les différentes stratégies en matière d'information, de communication, d'informatique, de services de bibliothèque et de gestion du savoir, qui portent sur les composantes fondamentales de la recherche sur les politiques et de la diffusion des connaissances.

- 18A.62 Le Bureau des partenariats coordonne les partenariats conclus par la CEA ainsi que son programme de coopération technique. Il gère également les projets et fonds de coopération technique, noue et entretient des partenariats entre la CEA et ses partenaires de développement et mobilise des ressources extrabudgétaires. Il assure en outre un rôle d'orientation et d'appui auprès des divisions techniques et des bureaux sous-régionaux pour les aider à élaborer, en fonction de la demande, des projets de coopération technique clairement articulés autour des travaux normatifs et analytiques de la Commission et contribuant notablement à la concrétisation des réalisations escomptées dans le programme de travail de la Commission. Il assure enfin l'évaluation de projets ainsi que le suivi et l'évaluation des projets de coopération technique.
- 18A.63 Les activités de gestion de la continuité des opérations assurent la continuité des activités indispensables de la CEA en toutes circonstances, notamment en cas de menace de pandémie, de catastrophe soudaine et locale, de défaillances techniques ou d'attaques militaires ou terroristes.

Tableau 18A.10 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Le programme de travail, les ressources y afférentes et le contrôle de la qualité sont coordonnés, gérés et évalués de façon efficace.	a) i) Produits fournis en temps voulu <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 96 % 2012-2013 (estimation) : 98 % 2014-2015 (objectif) : 100 % ii) Utilisation efficace et rationnelle des ressources <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : taux d'exécution du budget de 100 % 2012-2013 (estimation) : taux d'exécution du budget de 100 % 2014-2015 (objectif) : taux d'exécution du budget de 100 % iii) Examen externe effectif de l'intérêt stratégique des principaux produits et services de la CEA, notamment ses principales publications <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : sans objet 2014-2015 (objectif) : 100 % des principales publications de la CEA ont fait l'objet d'une évaluation externe.

b) Meilleur respect des délais de soumission de la documentation

b) Augmentation du pourcentage de documents d'avant session soumis dans les délais prescrits

Mesure des résultats

2010-2011 : 90 %

2012-2013 (estimation) : 93 %

2014-2015 (objectif) : 95 %

c) Recensement de questions nouvelles exigeant l'attention des États membres

c) Pourcentage de questions nouvelles recensées par la CEA aux fins de recommandations par les organes intergouvernementaux

Mesure des résultats

2010-2011 : 90 %

2012-2013 (estimation) : 90 %

2014-2015 (objectif) : 90 %

d) Plus grande cohérence des politiques de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU

d) Nombre de programmes conjoints entrepris par les groupes de consultation créés au titre du Mécanisme de coordination régionale

Mesure des résultats

2010-2011 : 14 programmes conjoints mis en œuvre

2012-2013 (estimation) : 20 programmes conjoints mis en œuvre

2014-2015 (objectif) : 25 programmes conjoints mis en œuvre

e) Renforcement de l'action de communication, de sensibilisation et de promotion autour des supports de savoir de la CEA au moyen de la communication stratégique, de l'information et du marketing

e) i) Augmentation de la couverture des activités de la CEA par la radio, la télévision et les médias numériques (y compris les médias sociaux)

Mesure des résultats

2010-2011 : 600 articles dans les médias

2012-2013 (estimation) : 800 articles dans les médias

2014-2015 (objectif) : 1 000 articles dans les médias et un groupe de 1 000 abonnés sur Twitter et Facebook

ii) Utilisation accrue des produits d'information de la CEA

Mesure des résultats

2010-2011 : 17 293 722 pages Web

(consultations et téléchargements)

2012-2013 (estimation) : 20 550 000 pages

Web (consultations et téléchargements)

2014-2015 (objectif) : 22 500 000 pages Web

(consultations et téléchargements); 1 000 abonnés Twitter et Facebook

- | | |
|---|--|
| <p>f) Amélioration de l'outil et du partenariat informatiques pour assurer un accès stable, sûr, fiable, redondant et bon marché de tous les fonctionnaires et des principaux partenaires aux ressources informatiques et aux connaissances de la CEA</p> | <p>f) i) Bonne élaboration et mise en œuvre de la stratégie en matière de technologies de l'information et des communications</p> <p><i>Mesure des résultats</i>
 2010-2011 : sans objet
 2012-2013 (estimation) : 40 % de tous les projets en matière de technologies de l'information et des communications mis en œuvre
 2014-2015 (objectif) : 80 % de tous les projets en matière de technologies de l'information et des communications mis en œuvre</p> |
| <p>g) Amélioration de la qualité et de la cohérence des documents et publications de la Commission et réduction en parallèle des émissions de dioxyde de carbone</p> | <p>g) i) Uniformisation de la conception des publications de la Commission</p> <p><i>Mesure des résultats</i>
 2010-2011 : sans objet
 2012-2013 (estimation) : 75 % de toutes les publications de la CEA conformes au modèle uniformisé
 2014-2015 (objectif) : 100 % de toutes les publications de la CEA conformes au modèle uniformisé</p> <p>ii) Diminution de l'utilisation du papier recyclé</p> <p><i>Mesure des résultats</i>
 2010-2011 : 25 000 rames de papier recyclé (soit 1 246 arbres)
 2012-2013 (estimation) : 22 532 rames de papier recyclé (soit 1 123 arbres)
 2014-2015 (objectif) : 20 064 rames de papier recyclé (soit 1 000 arbres)</p> |
| <p>h) Établissement de nouveaux partenariats, renforcement des partenariats existants, et élargissement des sources de financement extrabudgétaires de la CEA</p> | <p>h) Partenariats solides et disponibilité accrue de ressources extrabudgétaires prévisibles et durables</p> <p><i>Mesure des résultats</i>
 2010-2011 : 36 469 200 dollars de ressources extrabudgétaires
 2012-2013 (estimation) : 52 000 000 dollars de ressources extrabudgétaires
 2014-2015 (objectif) : 2014-2015 : 73 000 000 dollars de ressources extrabudgétaires</p> |
-

Facteurs externes

- 18A.64 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les parties intéressées assument leurs responsabilités et s'acquittent de leurs obligations.

Produits

- 18A.65 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : quarante-septième et quarante-huitième sessions de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et du Comité d'experts (8);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport annuel sur la CEA (2); rapport sur l'exécution du programme de la CEA pour l'exercice 2014-2015 (1); projet de budget-programme de la CEA pour l'exercice 2016-2017 (1); projet de cadre stratégique de la CEA pour l'exercice 2016-2017 (1); documents de réflexion (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : Plan d'activités de la CEA 2016-2018 (1); Rapport sur la coopération technique de la CEA (rapport portant sur 2013 en 2014 et rapport portant sur 2014 en 2015);
 - ii) Publications isolées : nouvelles questions d'actualité économique et sociale (2); rapports annuels sur l'assurance qualité à la CEA (2);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : expositions (notamment à l'aide de grandes interfaces sur écran), communication et marketing à l'appui des grandes manifestations, séances d'information et présentation des publications phares et autres grandes publications de la CEA aux principaux acteurs et aux médias (1);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : profil des partenaires de la CEA; documents stratégiques sur les nouvelles questions clefs; réalisation de supports d'information à l'intention des usagers internes et externes (1); élaboration et publication de discours, de tribunes dans la presse, de commentaires et d'articles du Secrétaire exécutif (1); manuel relatif à l'assurance qualité des produits et services analytiques (1) ;
 - v) Communiqués et conférences de presse : organisation de conférences de presse et de manifestations diffusées sur Internet auxquelles participent le Secrétaire exécutif et d'autres hauts fonctionnaires de la CEA ou des hauts fonctionnaires de l'ONU en visite (1); communiqués de presse en anglais et en français sur les réunions et activités de la CEA et sur les renseignements fournis par le Département de l'information, par d'autres services de l'Organisation et par les institutions spécialisées des Nations Unies (1) ;
 - vi) Manifestations spéciales : neuvième Forum pour le développement de l'Afrique (1) ; forums des partenaires, Conférence d'annonces de contributions de l'ONU (1); Journée des Nations Unies et autres célébrations (1) ;
 - vii) Documentation technique : base de données regroupant les résultats de recherche destinés à éclairer et alimenter l'analyse des politiques et la prise de décisions; prestation de services institutionnels pour la mise au point, l'actualisation et la

maintenance des sites Web internes et externes de la CEA en anglais et en français; mise à disposition de CD-ROM, de clefs USB et autres supports de stockage pour tous les grands rapports et toutes les manifestations majeures (1);

- viii) Matériel audiovisuel : publications électroniques et enregistrements audiovisuels (entretiens enregistrés, podcasts, dépêches, documentaires et dossiers spéciaux) destinées à être diffusées à la radio, à la télévision ou sur le Web, en anglais, en arabe ou en français, au sujet des produits phares et des grands documents et conférences thématiques de la CEA (1);
- ix) Apports à des produits communs : programme de mobilisation/renforcement thématique des capacités des professionnels africains de la communication, y compris les professionnels des médias, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, dans le domaine de l'information sur le NEPAD, la CEA et les positions politiques de la Commission de l'Union africaine sur le programme de développement transformateur du continent (1);
- c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) : bourses et subventions : boursiers/universitaires invités/stagiaires dans le cadre du programme de bourses de recherche pour créer et promouvoir une démarche et une culture de recherche institutionnalisées (1);
- d) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services de contrôle interne : évaluation portant sur les questions de gestion, d'exploitation et de politique générale (1);
 - ii) Examens de la qualité : organisation d'évaluations de la qualité de certains produits et services de la CEA (6) ;
 - iii) Évaluations : évaluation de l'appui apporté à l'accord financier conjoint 2013-2015 (1) ; organisation d'évaluations et d'auto-évaluations portant sur des thèmes, des projets ou tout un programme (6);
 - iv) Examens de la gestion : service des réunions d'examen périodique de la gestion et de l'exécution des programmes, y compris l'élaboration de rapports sur l'exécution des programmes au niveau des sous-programmes; forums d'évaluation des projets menés dans le cadre de l'accord financier conjoint (4); audits de qualité et rapport annuel sur la qualité à la CEA (6).

18A.66 La répartition des ressources pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 18A.11.

Tableau 18A.11 **Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	11 816,8	12 306,2	51	52
Autres objets de dépense	3 378,2	3 316,9	–	–
Total partiel	15 195,0	15 623,1	51	52

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
B. Ressources extrabudgétaires	6 197,9	7 393,5	24	24
Total	21 392,9	23 016,6	75	76

- 18A.67 Le montant des ressources nécessaires au titre des postes, qui s'élève à 12 306 200 dollars et représente une augmentation de 489 400 dollars, servirait à financer 52 postes (1 SGA, 2 D-2, 3 D-1, 7 P-5, 8 P-4, 10 P-3, 1 AN et 20 AL). L'augmentation des ressources nécessaires est imputable à la création d'un poste D-2 de secrétaire exécutif adjoint afin de pallier la structure administrative horizontale de la direction générale qui entrave la participation active à la prise de décisions aussi bien au niveau interne du Secrétariat qu'au niveau des organes intergouvernementaux de l'ONU. Ainsi, 16 postes D-1 de la CEA sont placés directement sous l'autorité du Secrétaire général adjoint, ce qui crée des goulets d'étranglement administratifs qui entravent une mise en œuvre plus efficace et plus rationnelle du programme de travail et la poursuite du renforcement du dialogue de haut niveau avec les États membres. Par ailleurs, le Secrétaire exécutif adjoint serait chargé de la section de la recherche au sein de l'organisation, qui regroupe les sous-programmes 1 (Politique macroéconomique), 2 (Intégration régionale et commerce), 3 (Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique), 4 (Statistiques), 6 (Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement) et 9 (Politique de développement social).
- 18A.68 Le montant de 3 316 900 dollars demandé au titre des autres objets de dépense, qui représente une diminution de 61 300 dollars, permettrait de financer les autres dépenses de personnel, les honoraires de consultants, les frais de voyage du personnel, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel. Cette diminution est due à la baisse des besoins au titre de la continuité des opérations.
- 18A.69 Le montant estimatif des ressources extrabudgétaires (7 393 500 dollars), qui permettra de financer 24 postes (1 D-1, 2 P-4, 4 P-3, 2 P-2, 3 AN et 12 AL), contribuera à la fourniture de services d'appui aux projets et programmes de fond dans les domaines de la conception, de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des projets, ainsi que de l'établissement des rapports périodiques sur leur mise en œuvre. Il aidera en outre à parvenir aux réalisations escomptées et à fournir les produits prévus au titre de la composante direction exécutive et administration.

C. Programme de travail

- 18A.70 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 18A.12.

Tableau 18A.12 Ressources nécessaires, par sous-programme

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
1. Politique macroéconomique	8 080,5	7 384,7	31	28
2. Intégration régionale et commerce	7 009,4	6 553,7	29	27
3. Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique	6 191,1	5 632,4	20	19
4. Statistiques	9 046,7	9 003,0	39	38
5. Renforcement des capacités	2 902,9	2 902,9	10	10
6. Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement	742,9	690,8	2	2
7. Activités sous-régionales de développement				
a) Activités sous-régionales en Afrique du Nord	6 412,0	6 268,0	22	21
b) Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest	6 211,1	5 495,9	21	19
c) Activités sous-régionales en Afrique centrale	6 566,7	6 453,7	21	21
d) Activités sous-régionales en Afrique de l'Est	6 432,8	5 965,9	22	21
e) Activités sous-régionales en Afrique australe	7 192,0	6 310,5	25	23
8. Planification du développement et administration	2 600,0	2 600,0	—	—
9. Politique de développement social	5 609,4	5 609,4	22	22
Total partiel	74 997,5	70 870,9	264	251
B. Ressources extrabudgétaires	38 356,0	58 204,4	48	132
Total	113 353,5	129 075,3	312	383

Sous-programme 1 Politique macroéconomique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 384 700 dollars

- 18A.71 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques macroéconomiques. Le sous-programme visera en priorité à accélérer le passage des pays africains de la catégorie des pays à faible revenu à la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Un élément important de cette stratégie est la réalisation de travaux de recherche appliquée en vue de formuler des recommandations destinées à aider les États Membres à concevoir des politiques et des programmes macroéconomiques propres à assurer une forte croissance qui profite à tous et soit écologiquement viable, et permette de créer des emplois et d'accélérer le processus de réduction de la pauvreté et de développement économique global dans un contexte de bonne gouvernance et de stabilité.

Tableau 18A.13 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir des politiques, stratégies et programmes favorables à une croissance et à un développement économiques durables

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des États membres d'élaborer des politiques économiques viables et des stratégies et plans nationaux de développement

a) Augmentation du nombre de pays qui utilisent les modèles de prévision de la CEA dans le cadre de la gestion macroéconomique et dans les plans nationaux de développement

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : sans objet

2014-2015 (objectif) : 10 pays

b) Renforcement de la capacité des États membres de promouvoir le développement du secteur privé et de mobiliser des ressources internes et externes en faveur du développement

b) i) Augmentation du nombre d'États membres qui ont mis au point des mécanismes visant à accroître la mobilisation de ressources internes ou externes à l'issue des activités de recherche et de sensibilisation menées par la CEA

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : sans objet

2014-2015 (objectif) : 10 États membres

ii) Augmentation du nombre d'États membres qui s'appuient sur les activités de recherche et de sensibilisation menées par la CEA pour promouvoir le développement du secteur privé

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : sans objet

2014-2015 (objectif) : 10 États membres

c) Renforcement de la capacité des États membres d'adopter des pratiques et des normes de bonne gouvernance économique ainsi que des pratiques qui répondent aux obligations d'efficacité, de transparence et de respect du principe de responsabilité dans la prestation de services publics

c) i) Augmentation du nombre de pays africains qui s'appuient sur les activités de recherche et de sensibilisation menées par la CEA pour améliorer leurs pratiques, politiques ou normes de bonne gouvernance économique

Mesure des résultats

2010-2011 : 12 pays

2012-2013 (estimation) : 18 pays

2014-2015 (objectif) : 24 pays

ii) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent des instruments ou des mécanismes répondant aux obligations de transparence et de respect du principe de responsabilité dans leurs opérations et dans la prestation de services publics

Mesure des résultats

2010-2011 : 15 États membres

2012-2013 (estimation) : 18 États membres

2014-15 (objectif) : 22 États membres

Facteurs externes

18A.72 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts de la Commission et adhèrent complètement à l'idée d'incorporer des politiques macroéconomiques dans leurs plans nationaux de développement; b) la situation macroéconomique et politique mondiale ne se détériore pas; c) les gouvernements se montrent disposés à poursuivre les réformes institutionnelles et d'orientation et à mettre en place un environnement propice pour que les autres parties prenantes puissent contribuer efficacement aux processus de développement et de gouvernance.

Produits

18A.73 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Documentation destinée aux organes délibérants : rapports à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique sur l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique (2);
 - ii) Groupes spéciaux d'experts : examen critique par des pairs extérieurs du Rapport économique sur l'Afrique (2); stratégies de mobilisation des ressources et de l'investissement (1); réunion technique consultative sur l'Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique (1); examen critique par des pairs extérieurs du rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2); examen du rapport sur la gouvernance en Afrique consacré à la promotion de la gouvernance économique en Afrique (1); renforcement du développement du secteur privé;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : Rapport économique sur l'Afrique (2); évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique (2);
 - ii) Publications isolées : politiques de transformation économique (1); stratégies de mobilisation des ressources et des investissements (1); corruption dans la passation des marchés publics en Afrique (1); corruption et gouvernance locale en Afrique (1); examen mutuel de l'efficacité du développement (2); Rapport sur la gouvernance en Afrique consacré à la promotion de la gouvernance économique en Afrique (1); renforcement du développement du secteur privé dans les pays africains (1);

- iii) Activités techniques : notes d'orientation sur les nouveaux problèmes et les nouveaux défis concernant la croissance et le développement en Afrique (6); articles ponctuels sur les questions nouvelles (2);
- iv) Apports à des produits communs et service de réunions interinstitutions : contribution à Situation et perspectives de l'économie mondiale (2); examen mutuel de l'efficacité du développement (2); contribution à Perspectives économiques en Afrique (2); rapport du Secrétaire général sur les pays les moins avancés (1);
- v) Manifestations spéciales : lancement du Rapport économique sur l'Afrique à l'échelle régionale et internationale (10); Congrès des économistes africains (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Bourses et subventions : universitaires invités, boursiers et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans les domaines du développement et de l'analyse des politiques (4);
 - ii) Projets opérationnels : renforcement du réseau d'experts et des relations commerciales entre certaines sous-régions (1); renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique et contribution à la formulation du programme de développement pour l'après-2015 (1).

18A.74 La répartition des ressources pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 18A.14.

Tableau 18A.14 Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	7 058,0	6 446,5	31	28
Autres objets de dépense	1 022,5	938,2	—	—
Total partiel	8 080,5	7 384,7	31	28
B. Ressources extrabudgétaires	4 729,7	8 145,7	-	10
Total	12 810,2	15 530,4	31	38

18A.75 Le montant de 6 446 500 dollars prévu pour les postes, en baisse de 611 500 dollars, permettra de financer 28 postes (1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 5 P-3, 2 P-2, et 10 postes d'agent local). La baisse est imputable à la suppression de deux postes P-3 et d'un poste d'agent local, en application des dispositions de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, tel qu'indiqué à la rubrique 1 du tableau 18A.6 du présent rapport.

18A.76 Le montant de 938 200 dollars prévu au titre des travaux contractuels d'impression, en baisse de 84 300 dollars, couvrira les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les frais de voyage du personnel et les services contractuels. La baisse tient à la mise en œuvre des dispositions de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, tel qu'indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.

- 18A.77 Le montant estimatif des fonds extrabudgétaires s'établit à 8 145 700 dollars, y compris les ressources nécessaires pour financer 10 postes (3 P-4, 3 P-3, et 4 postes d'agent local), et contribuera à l'obtention des résultats escomptés et à l'exécution des produits prévus au titre de ce sous-programme.

Sous-programme 2 Intégration régionale et commerce

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 553 700 dollars

- 18A.78 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'intégration régionale et du commerce. Le sous-programme portera plus particulièrement sur les activités suivantes : a) mener des recherches sur les échanges commerciaux afin d'élaborer des directives et proposer à l'Afrique des options en matière de commerce international, régional et bilatéral dans le cadre d'échanges multilatéraux, Nord-Sud et Sud-Sud, y compris le Programme de Doha pour le développement et les accords de partenariat économique; mettre au point des dossiers d'information et des directives fondées sur la recherche destinées à promouvoir le commerce intra-africain conformément au Plan d'action pour le renforcement du commerce intra-africain et l'accélération de la création d'une zone panafricaine de libre-échange énoncé par les États membres; b) réaliser des études pour aider les États membres à mettre en œuvre le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique et le Programme de développement des infrastructures en Afrique, en particulier dans les domaines de la facilitation des échanges et des transports, des énergies propres et renouvelables, du rendement énergétique et du financement des infrastructures énergétiques; c) entreprendre des travaux de recherche et d'analyse pour aider les États membres à formuler et concevoir des politiques d'investissement allant dans le sens d'une croissance durable; et d) entreprendre des travaux de recherche et d'analyse sur la sécurité alimentaire et les politiques foncières pour aider les États membres à amorcer la transformation structurelle de l'agriculture et des économies rurales dans un contexte de coopération et d'intégration régionales.

Tableau 18A.15 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir une coopération et une intégration régionales efficaces entre les États membres, y compris par l'adoption de stratégies régionales pour trouver des solutions aux problèmes en matière de commerce, d'industrie, d'agriculture et de gestion des terres

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'élaborer et d'exécuter des politiques et programmes dans le domaine du commerce intra-africain et du commerce international, ainsi que dans celui des négociations à l'appui de l'intégration régionale	a) i) Augmentation du nombre de pays et de communautés économiques régionales qui élaborent ou exécutent des politiques ou des programmes dans le contexte des zones de libre-échange ou des unions douanières au sein des communautés économiques régionales ou entre elles

Mesure des résultats

2010-2011 : 10 pays; 1 communauté économique régionale

2012-2013 (estimation) : 18 pays;

2 communautés économiques régionales

2014-2015 (objectif) : 26 pays;

3 communautés économiques régionales

ii) Augmentation du nombre de positions communes adoptées ou mises en œuvre par les États membres, avec l'aide de la CEA, dans les domaines du commerce international et des négociations commerciales

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : 10 États membres

2014-2015 (objectif) : 15 États membres

b) Renforcement de la capacité, aux niveaux national, sous-régional et régional, d'élaborer et d'exécuter des politiques et programmes efficaces dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de la gestion des terres

b) i) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui élaborent ou exécutent des politiques ou programmes visant à développer l'agriculture et à assurer la sécurité alimentaire

Mesure des résultats

2010-2011 : 4 pays; 1 communauté économique régionale

2012-2013 (estimation) : 5 pays;

2 communautés économiques régionales

2014-2015 (objectif) : 6 pays;

5 communautés économiques régionales

ii) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales qui, en conséquence des travaux menés au titre du sous-programme, élaborent ou exécutent des politiques ou programmes portant sur la gestion des terres

Mesure des résultats

2010-2011 : 10 pays; 0 communauté économique régionale

2012-2013 (estimation) : 12 pays;

1 communauté économique régionale

2014-2015 (objectif) : 15 pays;

2 communautés économiques régionales

c) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de concevoir des politiques et programmes dans les domaines de l'industrialisation, de l'infrastructure, de l'énergie et de l'investissement

c) Augmentation du nombre de pays et de communautés économiques régionales qui, en conséquence des activités de recherche et de sensibilisation de la CEA, conçoivent des politiques ou programmes dans les domaines de l'industrialisation, des infrastructures, de l'énergie ou de l'investissement

Mesure des résultats

2010-2011 : 6 pays; 0 communauté économique régionale

2012-2013 (estimation) : 8 pays; 1 communauté économique régionale

2014-2015 (objectif) : 11 pays; 2 communautés économiques régionales

Facteurs externes

18A.79 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les communautés économiques régionales et les États membres sont disposés et prêts à appliquer les recommandations formulées dans les études analytiques et les publications relatives au sous-programme; b) les États membres et les décideurs nationaux et régionaux continuent de soutenir les mesures prises par la Commission pour prendre en compte systématiquement l'intégration régionale, le commerce, l'infrastructure, la sécurité alimentaire et les politiques foncières dans leurs politiques nationales et régionales; c) les États membres et les partenaires de développement restent attachés aux principes fondamentaux et aux priorités énoncés dans les textes issus des grands sommets et conférences sur la sécurité alimentaire et le développement durable.

Produits

18A.80 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Neuvième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales (1);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport au Comité de la coopération et de l'intégration régionales faisant le point sur l'intégration régionale, l'infrastructure et le commerce en Afrique (1); rapport sur la sécurité alimentaire en Afrique (1); rapport sur le développement et la promotion des chaînes de valorisation des produits agricoles stratégiques pour assurer la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique (1); rapport sur les progrès réalisés en matière de formulation et d'application de politiques foncières en Afrique (1); rapport sur la situation relative aux accords d'investissement en Afrique (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : septième examen de l'état de l'intégration régionale en Afrique (1); recensement des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et des technologies à haut rendement énergétique en Afrique (1); examen des systèmes de production de produits alimentaires et de produits de base agricoles stratégiques en Afrique (1); examen des politiques d'investissement et traités bilatéraux d'investissement en Afrique et de leurs incidences pour l'intégration régionale (1);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Publications isolées : septième examen de l'état de l'intégration régionale en Afrique (1 en 2015); examen des politiques et stratégies industrielles (1); enquête sur les obstacles tarifaires et non tarifaires au niveau régional (1); étude sur les stratégies de recensement des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et des technologies à haut rendement énergétique en Afrique (1); systèmes de production de produits alimentaires et de produits de base agricoles stratégiques en Afrique (1); rapport sur la promotion de systèmes de gestion et de gouvernance foncière efficaces (1); examen des politiques d'investissement et traités bilatéraux d'investissement en Afrique et de leurs incidences sur l'intégration régionale (1);
 - ii) Apports à des produits communs et services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : contribution à l'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (1); rapport au sommet de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique (1);
 - iii) Activités techniques : brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : gestion de l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique (2); élaboration de directives, de notes d'information et de dossiers d'information sur l'intégration, l'infrastructure et le commerce régionaux (2); supports de formation concernant des sujets liés à la gestion des terres (6);
 - iv) Manifestations spéciales : conférence sur les politiques foncières en Afrique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Bourses et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution à l'appui des activités menées au titre du sous-programme dans les domaines du commerce, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de la gestion des terres, de l'industrialisation, de l'infrastructure, de l'énergie et des investissements (6);
 - ii) Projets opérationnels : renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'accroître la part de l'Afrique dans les échanges commerciaux internationaux (par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique commerciale) et de participer efficacement aux négociations commerciales multilatérales pour un meilleur accès aux marchés (2); renforcement de la capacité des États membres et des organisations régionales et sous-régionales de formuler et d'appliquer des politiques foncières en Afrique grâce à l'initiative commune sur les politiques foncières de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement (2); et politique et programme africains en matière de transports (2).

18A.81 La répartition des ressources pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 18A.16.

Tableau 18A.16 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	6 323,4	5 877,7	29	27
Autres objets de dépense	686,0	676,0	–	–
Total partiel	7 009,4	6 553,7	29	27
B. Ressources extrabudgétaires	6 519,8	5 405,8	7	15
Total	13 529,2	11 959,5	36	42

- 18A.82 Le montant de 5 877 700 dollars prévu pour les postes, en baisse de 445 700 dollars, permettra de maintenir 27 postes (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 6 P-3, 3 P-2 et 10 AL). La baisse est imputable à : a) la suppression d'un poste P-5, pour compenser partiellement la création d'un poste D-2 de secrétaire exécutif adjoint, au titre de la rubrique Direction exécutive et administration; et b) la suppression d'un poste d'agent local, conformément aux dispositions de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale.
- 18A.83 Le montant demandé de 676 000 dollars pour les autres objets de dépense, en baisse de 10 000 dollars, permettra de couvrir les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les frais de voyage du personnel et les services contractuels. La baisse au titre des frais de voyage du personnel affecté à des réunions (10 000 dollars) est conforme aux dispositions de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale.
- 18A.84 Les ressources extrabudgétaires, qui sont estimées à 5 405 800 dollars, permettront de financer 15 postes (1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 3 P-3 et 5 AL), et contribueront à l'obtention des résultats escomptés et à l'exécution des produits prévus au titre de ce sous-programme.

Sous-programme 3

Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 632 400 dollars

- 18A.85 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des initiatives spéciales. Le sous-programme visera à : a) réaliser des travaux de recherche et d'analyse et à élaborer des politiques pour aider les États membres à promouvoir le recours aux innovations sociales, économiques et environnementales et l'utilisation des systèmes technologiques comme moteur de la croissance économique; b) réaliser des travaux de recherche et d'analyse sur les ressources minières et le développement dans le contexte du Projet Afrique Extraction minière 2050; c) établir des documents d'orientation destinés à étayer les mesures prises par les pays africains pour évoluer vers une économie verte, et évaluer l'incidence des technologies vertes sur le développement; et d) aider les États membres à atténuer les effets des changements climatiques dans les secteurs clefs, et à mettre en place les plans et mécanismes requis afin de tenir compte des priorités, politiques, stratégies et programmes nationaux en matière de développement.

Tableau 18A.17 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir l'adoption et la mise en œuvre de nouvelles initiatives dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, des changements climatiques et des nouvelles technologies au service du développement économique et social en Afrique

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de développer des nouvelles technologies et des innovations au service du développement et d'en tirer profit

a) i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales utilisant les nouvelles technologies et les innovations au service du développement grâce aux travaux de recherche et de sensibilisation de la CEA

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : 15 initiatives

2014-2015 (objectif) : 20 initiatives

ii) Augmentation du nombre d'institutions et de réseaux d'innovateurs et d'inventeurs soutenus par les États membres et les communautés économiques régionales grâce aux travaux de recherche et de sensibilisation de la CEA

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : 2 institutions

2014-2015 (objectif) : 5 institutions

b) Renforcement de la capacité des États membres de formuler et de mettre en œuvre des réformes stratégiques pour parvenir à une transformation verte et notamment tirer meilleur parti des secteurs essentiels, notamment le secteur minier

b) i) Augmentation du nombre de pays ayant formulé ou mis en œuvre des réformes stratégiques pour parvenir à une transformation verte et tirer meilleur parti des secteurs essentiels grâce aux travaux de recherche et de sensibilisation de la CEA

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : sans objet

2014-2015 (objectif) : 2 pays

ii) Augmentation du nombre de pays ayant adopté des politiques ou des cadres réglementaires pour la gestion des ressources minières, conformément au Projet Afrique Extraction minière 2050

	<i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : sans objet 2014-2015 (objectif) : 5 pays
c) Amélioration de la capacité des États membres et des organes intergouvernementaux de prendre en compte les changements climatiques dans les politiques, stratégies et programmes de développement	c) Augmentation du nombre d'États membres ayant pris en compte les changements climatiques dans les cadres et les politiques de développement en utilisant les travaux de recherches et les services consultatifs de la CEA <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 10 États membres 2014-2015 (objectif) : 15 États membres

Facteurs externes

- 18A.86 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les politiques gouvernementales de développement intègrent en priorité l'informatique et les communications, la science et la technologie; b) les gouvernements financent en priorité des activités choisies relevant de l'informatique et des communications, de la géo-information, de la science, de la technologie et de l'innovation au service du développement; c) les partenaires maintiennent leur appui au Centre africain de développement minier et au Centre africain pour les politiques climatiques.

Produits

- 18A.87 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : réunion régionale de l'Afrique en vue du forum politique de haut niveau sur le développement durable (1); neuvième session de la Commission du développement durable (1);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport destiné à la réunion régionale de l'Afrique en vue du forum politique de haut niveau sur le développement durable (1); rapport destiné à la Commission du développement durable (1).
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : examen du rapport sur le développement durable en Afrique (1); examen du rapport sur les tendances en matière d'innovations et de connaissances dans le cadre de l'application des politiques nationales de développement (1); examen du rapport sur les politiques en matière d'économie verte en Afrique (1); examen du rapport sur l'élaboration d'un cadre pour l'enrichissement des minerais en Afrique (1); examen du rapport sur le développement, le transfert et la mise en œuvre des technologies au service du développement durable en Afrique (1); examen du rapport sur les meilleures pratiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation (1); moyens de mise en œuvre des politiques au service du développement durable en Afrique (1);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

- i) Publications isolées : rapport sur le développement durable en Afrique (1); rapports de la Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique (2); tendances en matière d'innovations et de connaissances dans le cadre de l'application des politiques nationales de développement (1); politiques en matière d'économie verte en Afrique (1); élaboration d'un cadre pour l'enrichissement des minéraux en Afrique (1); rapport sur le développement, le transfert et la mise en œuvre des technologies au service du développement durable en Afrique (1); pratiques optimales dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation (1); moyens de mise en œuvre des politiques au service du développement durable en Afrique (1);
- ii) Activités techniques : notes techniques sur les moyens de mettre en œuvre les politiques au service du développement durable en Afrique (1);
- iii) Apports à des produits communs et services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : contribution à la mise en œuvre du Projet Afrique Extraction minière (1); rapport régional sur les objectifs de développement durable (1); rapports sous-régionaux sur les objectifs de développement durable (5);
- iv) Manifestations spéciales : Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
 - i) Bourses et subventions : universitaires invités, boursiers et stagiaires mis à contribution pour renforcer les capacités dans les domaines du développement et de l'analyse des politiques (4); bourses attribuées sur des travaux de la CEA sur les changements climatiques et le développement en Afrique (15);
 - ii) Projets opérationnels : Centre africain de mise en valeur des ressources minérales (2); renforcement de la capacité des États membres et des entités régionales et sous-régionales de développer et d'appliquer des politiques et des programmes consacrés aux changements climatiques et au développement par l'intermédiaire du Centre africain pour les politiques climatiques (2); promotion de la science, de l'innovation et de la technologie en Afrique (1).

18A.88 La répartition des ressources pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 18A.18.

Tableau 18A.18 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	4 062,7	4 019,0	20	19
Autres objets de dépense	2 128,4	1 613,4	–	–
Total partiel	6 191,1	5 632,4	20	19
B. Ressources extrabudgétaires	17 006,3	19 216,6	28	40
Total	23 197,4	24 849,0	48	59

- 18A.89 Le montant de 4 019 000 dollars prévu pour les postes, en baisse de 43 700 dollars, permettra de maintenir 19 postes (1 D-1, 2 P-5, 4 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 8 AL). Cette baisse s'explique par la suppression d'un poste d'agent local, en application des dispositions de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale.
- 18A.90 Le montant de 1 613 400 dollars demandé pour les autres objets de dépense, en baisse nette de 515 000 dollars, couvrira les autres dépenses de personnel, les honoraires des consultants et experts, les frais de voyage du personnel et les services contractuels. Il inclut un montant de 949 800 dollars au titre des ressources non renouvelables dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. La baisse nette s'explique par : a) la suppression des ressources non renouvelables d'un montant de 490 600 dollars et inscrites au budget 2012-2013 au titre des activités relatives à la Conférence; et b) une réduction de 24 400 dollars au titre des groupes spéciaux d'experts, en application des dispositions de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, tel qu'indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.
- 18A.91 Les ressources extrabudgétaires, qui sont estimées à 19 216 500 dollars, permettront de financer 40 postes (2 D-1, 17 P-5, 7 P-4, 6 P-3 et 8 AL) et contribueront à l'obtention des résultats escomptés et à l'exécution des produits prévus au titre de ce sous-programme.

Sous-programme 4 Statistiques

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 9 003 000 dollars

- 18A.92 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe au Centre africain pour la statistique. Ce sous-programme vise à renforcer la capacité des pays africains en matière de statistique, s'agissant de collecter, compiler et utiliser des statistiques comparables et harmonisées de qualité aux fins de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de promouvoir l'intégration régionale, y compris l'harmonisation des méthodes utilisées pour les recensements, les enquêtes, la comptabilité nationale, les classifications économiques et les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, selon les méthodes établies au plan international telles que le Système de comptabilité nationale de 1993.

Tableau 18A.19 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la production et l'exploitation d'une information statistique de qualité aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits, de la mise en œuvre des programmes et du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs adoptés aux niveaux national et international	
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et diffuser une information statistique de qualité propre à appuyer leur action en faveur du développement	a) i) Augmentation du nombre de pays qui élaborent et appliquent la version actuelle des stratégies nationales pour le développement de la statistique

	<i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 6 pays 2012-2013 (estimation) : 14 pays 2014-2015 (objectif) : 21 pays ii) Augmentation du nombre de pays possédant au moins 3 points de mesure depuis 1990 pour 30 indicateurs ou plus relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 47 pays 2012-2013 (estimation) : 50 pays 2014-2015 (objectif) : 54 pays
b) Renforcement de la disponibilité de statistiques harmonisées et comparables au service de l'action nationale, régionale et internationale en matière de développement	b) Augmentation du nombre de pays pour lesquels un ensemble comparable de données relatives au Système de comptabilité nationale figure dans la base de données statistiques africaine <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 33 pays 2012-2013 (estimation) : 38 pays 2014-2015 (objectif) : 44 pays

Facteurs externes

- 18A.93 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres continuent à consacrer davantage de ressources à l'exécution d'activités statistiques régulières, telles que les recensements, les enquêtes et la collecte de données administratives; b) les communautés économiques régionales et les partenaires régionaux et internationaux conjuguent leurs efforts en faveur de l'harmonisation des statistiques et du renforcement des capacités dans ce domaine; et c) les membres du Comité africain de coordination des statistiques, à savoir la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, continuent de jouer leurs rôles dans le renforcement de la coordination statistique dans la région, dans le cadre du plan-programme régional biennal de référence et de la Charte africaine de la statistique.

Produits

- 18A.94 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions :
 - a. Quatrième session de la Commission africaine de statistique (1);
 - b. Troisième Conférence des ministres africains responsables de l'état civil (1);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants :

- a. Quatrième session de la Commission africaine de statistique : rapport sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 en Afrique (2014) (1); rapport sur le développement de la statistique en Afrique (1); bilan du Programme mondial de recensements de la population et des logements (2010) en Afrique (1); rapport sur les méthodes utilisées dans le secteur informel (1);
 - b. Troisième Conférence sur les statistiques de l'état civil : rapport sur les systèmes d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des faits d'état civil (ou systèmes de SEC/FEC) en Afrique (1);
- iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts : les applications des technologies de l'informatique et des communications aux systèmes de SEC/FEC (1); renforcement de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques en Afrique (1); utilisation de dispositifs portables pour la collecte de données (1); comptabilité nationale et statistiques économiques de base (1); indicateurs du développement durable (2015) (1); validation extérieure des données statistiques (2); prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les systèmes nationaux de statistique (1); et information géographique volontaire (1);
- iv) Aide aux organes intergouvernementaux : appui fonctionnel aux réunions du Comité africain de coordination des statistiques (2015) (1); Comité des directeurs généraux de la statistique de l'Union africaine (2); Comité de coordination des activités de statistique de l'ONU (2); réunions de coordination de l'ONU sur les objectifs du Millénaire pour le développement, les statistiques ventilées par sexe, la comptabilité nationale, les recensements, les systèmes de SEC/FEC et la toponymie (2); programmes statistiques des communautés économiques régionales (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : Annuaire statistique pour l'Afrique (2); guide d'utilisation de l'informatique et des communications dans les systèmes de SEC/FEV (1); guide de mise en œuvre du renforcement de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques en Afrique (1); directives concernant l'utilisation de dispositifs portables pour la collecte des données (1); guide des méthodes africaines de statistique concernant le secteur informel (1); manuel sur la compilation des indicateurs de développement durable (1); manuel sur l'évaluation et l'élaboration d'un programme de statistiques ventilées par sexe au niveau national (1); participation des citoyens à la cartographie nationale (1);
 - ii) Activités techniques : élaboration d'un dossier de formation en ligne aux statistiques ventilées par sexe (1); gestion de bases de données et d'entrepôt de données statistiques africains (2); élaboration d'une base de données et de services géospatiaux (2); élaboration d'outils informatiques pour la compilation de données statistiques économiques et la comptabilité nationale (2); dossier d'information sur le contrôle de la qualité des données (1);
 - iii) Brochures, dépliants, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : affiches, communiqués de presse, DVD et supports d'exposition pour appuyer les activités de sensibilisation à la statistique menées par les États membres (2); Bulletin d'information africain sur la statistique (2); et Statistiques de poche africaines (2);
 - iv) Expositions, visites guidées, conférences : exposition sur les ressources et les méthodes statistiques pour le Bureau de statistique national, les responsables des systèmes de

SEC/FEC, les partenaires et les décideurs au cours des principales manifestations consacrées à la statistique (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
- i) Bourses et subventions : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour appuyer les travaux de la CEA dans les domaines du développement de la statistique et de la gestion des données (10);
 - ii) Projets opérationnels :
 - a. Amélioration de la disponibilité des données statistiques pour le développement de l'Afrique (1);
 - b. Appui à la mise en œuvre du Plan d'action africain dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (1);
 - c. Renforcement des capacités des États membres de mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale 2008 (1);
 - d. Renforcement des capacités des pays de suivre les indicateurs de développement, en privilégiant l'amélioration des systèmes de SEC/FEC grâce à la coopération interrégionale et au partage des connaissances (1);
 - e. Mise en œuvre du Référentiel géodésique africain (1).

18A.95 La répartition des ressources pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 18A.20.

Tableau 18A.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	8 095,7	8 052,0	39	38
Autres objets de dépense	951,0	951,0	–	–
Total partiel	9 046,7	9 003,0	39	38
B. Ressources extrabudgétaires	956,7	6 359,7	1	20
Total	10 003,4	15 362,7	40	58

18A.96 Le montant de 8 052 000 dollars prévu pour les postes, en baisse de 43 700 dollars, permettra de maintenir 38 postes (1 D-1, 5 P-5, 6 P-4, 6 P-3, 5 P-2 et 15 AL). La baisse est imputable à la suppression d'un poste d'agent local, en application des dispositions de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale.

18A.97 Le montant de 951 000 dollars prévu au titre des autres objets de dépense couvrira les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages du personnel et les services contractuels.

18A.98 Le montant prévu de 6 359 700 dollars au titre des ressources extrabudgétaires permettra de financer 20 postes (7 P-4, 7 P-3, 3 P-2 et 3 AL) et contribuera à la réalisation des résultats escomptés et à l'exécution des produits prévus au titre de ce sous-programme.

Sous-programme 5 Renforcement des capacités

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 902 900 dollars

- 18A.99 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du renforcement des capacités. Dans le cadre de ce programme, les activités de la CEA viseront à renforcer la capacité de la Commission de l'Union africaine, de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, et du secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dans le cadre du Cadre du programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine.

Tableau 18A.21 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir l'utilisation efficace dans les États membres des recherches sur les politiques à mener par la CEA et aider les gouvernements, les institutions panafricaines, les communautés économiques régionales et les États membres à développer et à renforcer les capacités de leurs décideurs

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement de la capacité de l'Union africaine d'accélérer la mise en œuvre des activités prioritaires de ses organes et institutions	a) Augmentation du nombre de projets ou de programmes menés à bien avec l'assistance de la CEA dans le cadre de la mise en œuvre des activités prioritaires du NEPAD <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 5 projets/programmes 2012-2013 (estimation) : 10 projets/programmes 2014-2015 (objectif) : 15 projets/programmes
b) Renforcement des capacités des institutions panafricaines, des communautés économiques régionales et des États membres de mener des politiques rationnelles pour l'avancement du programme de développement africain	b) Augmentation du nombre d'États membres, d'institutions panafricaines et de communautés économiques régionales utilisant les recherches de la CEA quant à la formulation et à la mise en œuvre des politiques <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 5 États membres 2012-2013 (estimation) : 10 États membres 2014-2015 (objectif) : 15 États membres

Facteurs externes

- 18A.100 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les communautés économiques régionales et les États membres sont déterminés et prêts à mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen des activités menées en appui à la Commission de l'Union africaine, à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, et au secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs dans le cadre du sous-programme; b) les États membres et les décideurs nationaux et régionaux continuent d'appuyer les efforts de la Commission de l'Union africaine en matière de prise en compte des politiques d'intégration régionale, de commerce, d'infrastructure et de mise en

valeur des ressources naturelles dans leurs politiques nationales et régionales; c) les gouvernements nationaux acceptent de rester soumis au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

Produits

18A.101 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Groupes spéciaux d'experts : examen du rapport sur la gestion de la diversité dans le processus du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (1); examen du rapport sur la prise en compte de la gouvernance des secteurs de l'extraction minière dans le processus du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (1); examen du rapport sur la première question d'actualité inscrite au programme d'intégration de l'Union africaine (1); examen du rapport sur la deuxième question d'actualité inscrite au programme d'intégration de l'Union africaine (1);
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : appui fonctionnel aux réunions auxquelles participent des organisations intergouvernementales et des organes régionaux (16);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

Publications isolées : rapport sur la gestion de la diversité dans le processus du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (1); rapport sur la prise en compte de la gouvernance des secteurs de l'extraction minière dans le processus du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (1); rapport sur la première question d'actualité inscrite au programme d'intégration de l'Union africaine (1); rapport sur la deuxième question d'actualité inscrite au programme d'intégration de l'Union africaine (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : prestation à la Commission de l'Union africaine, aux États membres, aux communautés économiques régionales et aux organisations intergouvernementales, s'ils en font la demande, de services en matière de planification de la politique économique et du développement dans le contexte du NEPAD et du Cadre du programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine, l'accent étant mis sur l'analyse macroéconomique, l'industrialisation et le commerce, la planification du développement, la gestion des ressources naturelles, le développement social, l'infrastructure et l'énergie, la science et la technologie, et l'économie rurale et l'agriculture (20);
 - ii) Projets opérationnels : appui institutionnel aux États membres, aux communautés économiques régionales, à l'Union africaine et à ses organes.

18A.102 La répartition des ressources pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 18A.22.

Tableau 18A.22 Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	2 350,2	2 350,2	10	10
Autres objets de dépense	552,7	552,7	–	–
Total partiel	2 902,9	2 902,9	10	10
B. Ressources extrabudgétaires	–	3 431,0		11
Total	2 902,9	6 333,9	10	21

18A.103 Le montant de 2 350 200 dollars prévu pour les postes permettra de financer 10 postes (1 D-1, 2 P-5, 1 P-4, 2 P-3, et 4 AL). Le montant de 552 700 dollars prévu au titre des autres objets de dépense couvrira les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les voyages du personnel et les services contractuels.

18A.104 Le montant prévu de 3 431 000 dollars en ressources extrabudgétaires permettra de financer 11 postes (2 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 5 AL) et contribuera à l'obtention des résultats escomptés et à l'exécution des produits prévus au titre de ce sous-programme.

Sous-programme 6

Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 690 800 dollars

18A.105 La responsabilité de la mise en œuvre de ce sous-programme incombe au Centre africain pour le genre. Celui-ci mettra à profit les progrès qui ont été accomplis pendant l'exercice biennal précédent grâce à la mise en place de passerelles et de synergies avec l'ensemble des sous-programmes de la Commission, et s'appuiera sur les recommandations faites lors du Forum pour le développement de l'Afrique réuni en 2008 sur le thème « Agir pour l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'élimination de la violence contre les femmes ». L'évaluation de la situation concernant la problématique hommes-femmes entreprise en 2011 à la CEA servira de base pour renforcer les capacités des divisions et des bureaux sous-régionaux d'aider les États membres à mieux intégrer les questions d'égalité des sexes et de participation des femmes au développement dans les différents secteurs.

Tableau 18A.23 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir le renforcement de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing	
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de s'acquitter de leurs obligations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, d'établir des rapports sur la question et de faire face aux nouveaux enjeux qui concernent les femmes	a) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales ayant fait état d'avancées dans le respect de leurs obligations en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes découlant de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 10 États membres 2014-2015 (objectif) : 15 États membres
b) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de transversaliser la problématique hommes-femmes dans leurs politiques et programmes nationaux	b) Augmentation du nombre d'États membres et de communautés économiques régionales ayant utilisé ou appliqué des connaissances obtenues au moyen de l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, de statistiques ventilées par sexe, de modèles macroéconomiques tenant compte de la problématique hommes-femmes, de l'Observatoire africain des droits de la femme, et du portail d'information du réseau électronique de mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes en Afrique, en vue d'intégrer la problématique hommes-femmes <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 18 États membres 2014-2015 (objectif) : 20 États membres

Facteurs externes

- 18A.106 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les décideurs nationaux appuient les efforts menés et coopèrent pleinement, en allouant des ressources humaines et financières suffisantes, en vue d'intégrer une démarche antisexiste et de mettre en œuvre des politiques et stratégies favorisant l'égalité entre les sexes; b) par l'intermédiaire de leurs institutions nationales, les États membres fournissent des données bien étayées pour appuyer les efforts du Centre africain pour le genre; c) la capacité de mise en œuvre et de suivi des efforts du Centre aux niveaux national et sous-régional est suffisante; d) les partenaires de développement honorent leurs engagements et continuent d'apporter leur soutien.

Produits

18A.107 Les produits de l'exercice 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : première session du Comité sur le genre et le développement social (1);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport au Comité sur le genre et le développement social sur les travaux du sous-programme et les activités prévues (1); rapport au Comité sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen, 20 ans après, de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, établi à l'aide des outils élaborés dans le cadre du sous-programme (1); rapport sur l'établissement de comptes satellites nationaux sur la production des ménages (1);
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts : examen et validation externes du Rapport sur les femmes africaines (1); validation externe de la panoplie d'instruments statistiques permettant d'obtenir des données ventilées par sexe (1); examen et validation du recueil de bonnes pratiques en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées : instruments statistiques permettant d'obtenir des données ventilées par sexe (1); recueil de bonnes pratiques en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes (1); édition 2014 du Rapport sur les femmes africaines (1);
 - ii) Activités techniques : Observatoire africain des droits de la femme; portail d'information du réseau électronique de mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes en Afrique;
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : bourses et subventions (6) : universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour renforcer les connaissances des questions liées au genre et au développement en Afrique, et pour travailler sur la modélisation macroéconomique et les questions de politiques rendant compte des inégalités entre les sexes, ainsi que sur les statistiques ventilées par sexe; projets opérationnels : suivi des instruments régionaux et mondiaux à l'aune de l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique et d'autres outils mis au point dans le cadre du sous-programme et mis en œuvre par les États membres; suivi des instruments régionaux et mondiaux que les États membres se sont engagés à respecter et qu'ils ont signés, au moyen des outils mis au point dans le cadre du sous-programme; recherche, activités de sensibilisation et renforcement des capacités concernant les aspects des changements climatiques liés à la problématique hommes-femmes en Afrique (Observatoire africain des droits de la femme); travaux de recherche et d'analyse sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes destinés à guider l'élaboration de politiques et la programmation, à l'aide d'outils mis au point par le sous-programme; intégration de la perspective hommes-femmes dans les travaux de la Commission afin que les produits sectoriels et les produits résultant des activités de gestion du savoir fournis aux États membres encouragent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique.

18A.108 La répartition des ressources pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 18A.24 ci-dessous.

Tableau 18A.24 **Ressources nécessaires : sous-programme 6**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	87,4	87,4	2	2
Autres objets de dépense	655,5	603,4	–	–
Total partiel	742,9	690,8	2	2
B. Ressources extrabudgétaires	5 305,3	5 877,9	6	9
Total	6 048,2	6 568,7	8	11

18A.109 Le montant de 87 400 dollars permettra de financer le maintien de deux postes d'agent local.

18A.110 Un montant de 603 400 dollars est prévu pour les objets de dépense autres que les postes (autres dépenses de personnel, consultants, experts, voyages et services contractuels). La baisse de 52 100 dollars s'explique par la réduction des dépenses afférentes : a) aux voyages du personnel affecté à des réunions (17 300 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale; et b) aux travaux d'impression exécutés à l'extérieur (34 800 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme le montre la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.

18A.111 Le montant prévu pour les fonds extrabudgétaires (5 877 900 dollars) devrait permettre de financer neuf postes (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 1 AL) et de contribuer à la concrétisation des réalisations escomptées et à l'exécution des produits prévus au titre du sous-programme.

Sous-programme 7

Activités sous-régionales de développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 30 494 000 dollars

18A.112 Les cinq bureaux sous-régionaux de la CEA chargés d'exécuter les composantes du sous-programme 7 sont respectivement situés à : a) Rabat, pour l'Afrique du Nord; b) Niamey, pour l'Afrique de l'Ouest; c) Yaoundé, pour l'Afrique centrale; d) Kigali, pour l'Afrique de l'Est; e) Lusaka, pour l'Afrique australe. Le sous-programme sera axé sur la publication régulière de profils de pays et d'analyses des risques. Ces profils présenteront des conclusions de recherches, des analyses, des prévisions, des indicateurs et les tendances qui se dégagent des diverses données statistiques concernant notamment la production, le commerce, l'agriculture, la macroéconomie, les variables monétaires et financières, les envois de fonds et autres variables socioéconomiques clefs. L'objectif est de guider l'élaboration des politiques à l'appui du programme de développement des États membres.

Composante 1

Activités sous-régionales en Afrique du Nord

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 268 000 dollars

Tableau 18A.25 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité à formuler des plans et des politiques reposant sur des données factuelles pour promouvoir la transformation économique et sociale dans la sous-région Afrique du Nord

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des États membres de produire et de diffuser des statistiques de qualité et actualisées ainsi que des analyses des politiques, à l'appui des priorités de développement nationales et sous-régionales	a) Augmentation du nombre de profils de pays établis ou mis à jour à l'aide de données statistiques de qualité et actualisées fournies par les États membres <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 4 profils de pays 2014-2015 (objectif) : 8 profils de pays
b) Renforcement des capacités de l'Union du Maghreb arabe et des autres parties prenantes sous-régionales d'accélérer la conception ou la mise en œuvre des initiatives sous-régionales	b) Augmentation du nombre d'initiatives régionales entreprises ou mises en œuvre par l'Union du Maghreb arabe ou par d'autres parties prenantes sous-régionales avec l'assistance de la CEA <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 1 initiative régionale 2014-2015 (objectif) : 3 initiatives régionales

Facteurs externes

- 18A.113 La composante devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les communautés économiques régionales continuent d'honorer leurs engagements en participant aux activités sous-régionales en Afrique du Nord et en les appuyant, notamment en matière d'accès aux données/statistiques; b) la stabilité politique prévaut dans les États membres; c) les États membres et les communautés économiques régionales accélèrent la mise en œuvre du programme d'intégration régional en consacrant davantage de ressources et d'efforts au bon fonctionnement des organes de décision des communautés économiques concernées; d) les partenaires de développement versent davantage de ressources extrabudgétaires au vu de la demande croissante des États membres pour des activités de renforcement des capacités et d'appui technique ainsi que des services consultatifs pour l'élaboration des politiques.

Produits

- 18A.114 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Services fonctionnels pour les réunions : Comité intergouvernemental d'experts (2);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région (2); rapports annuels sur les travaux de la CEA en Afrique du Nord, notamment concernant l'état de la mise en œuvre du programme pluriannuel (2); rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique du Nord (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : chaînes de valeur régionales favorables à la diversification et à la création de valeur ajoutée en Afrique du Nord (1); stratégie pour une économie verte durable en Afrique du Nord (1); transport international et facilitation du commerce en Afrique du Nord (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : profils de pays (8);
 - ii) Publications isolées : rapport sur les chaînes de valeur régionales favorables à la diversification et à la création de valeur ajoutée en Afrique du Nord (1); stratégie pour une économie verte durable en Afrique du Nord (1); transport international et facilitation du commerce en Afrique du Nord (1);
 - iii) Manifestation spéciale : Forum pour le développement de l'Afrique du Nord (1);
 - iv) Activités techniques : site Web d'information (1);
 - v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : deux réunions consultatives à l'appui des activités du Mécanisme de coordination régionale (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : 10 missions consultatives à la demande des États membres, de l'Union du Maghreb arabe et d'autres organisations intergouvernementales de la sous-région sur les questions institutionnelles et thématiques liées à la transformation économique et sociale des États membres d'Afrique du Nord;
 - ii) Projet opérationnel : soutien à l'Union du Maghreb arabe pour l'aider à élaborer sa stratégie sur l'égalité des sexes; appui à la mise en œuvre du Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification au Maghreb.

18A.115 La répartition des ressources pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 18A.26 ci-dessous.

Tableau 18A.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 7 a), composante 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	4 105,6	4 061,9	22	21
Autres objets de dépense	2 306,4	2 206,1	–	–
Total partiel	6 412,0	6 268,0	22	21

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
B. Ressources extrabudgétaires	595,8	1 257,3	1	3
Total	7 007,8	7 525,3	23	24

- 18A.116 Le montant proposé (4 061 900 dollars) pour les postes, en baisse de 43 700 dollars, permettra de financer le maintien de 21 postes (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 1 P-2, 2 AN et 8 AL). Cette baisse est due à la suppression d'un poste d'agent local, partiellement compensée par la création d'un poste de secrétaire exécutif adjoint (D-2) rattaché à la Direction exécutive et administration.
- 18A.117 Le montant proposé pour les autres objets de dépense (2 206 100 dollars), en baisse de 100 300 dollars, devrait permettre de financer les rubriques suivantes : Autres dépenses de personnel, Consultants, Experts, Voyages, Services contractuels, Frais généraux de fonctionnement, Fournitures et accessoires, Subventions et contributions et Mobilier et matériel. La baisse de 100 300 dollars s'explique par la réduction des dépenses afférentes : a) au Mobilier et matériel (17 300 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale; et b) aux Groupes spéciaux d'experts (83 000 dollars), conformément à la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.
- 18A.118 Le montant proposé pour les ressources extrabudgétaires (1 257 300 dollars) devrait permettre de financer 3 postes (1 P-4, 1 P-2 et 1 AL) et de contribuer à la concrétisation des réalisations escomptées et à l'exécution des produits prévus au titre du sous-programme.

Composante 2

Activités sous-régionales en Afrique de l'Ouest

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 495 900 dollars

Tableau 18A.27 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité de formuler des programmes et des politiques fondés sur des données factuelles pour promouvoir la transformation économique et sociale dans la sous-région Afrique de l'Ouest

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des États membres de produire et de diffuser des statistiques de qualité et actualisées à l'appui des priorités de développement nationales et sous-régionales	a) Augmentation du nombre de profils de pays établis ou mis à jour à l'aide de données statistiques de qualité et actualisées fournies par les États membres <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 4 profils de pays 2014-2015 (objectif) : 8 profils de pays

b) Renforcement des capacités de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionale

b) Augmentation du nombre d'initiatives adoptées au niveau régional mises en œuvre par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) avec l'assistance de la CEA

Mesure des résultats

2010-2011 : 10 initiatives arrêtées au niveau régional

2012-2013 (estimation) : 12 initiatives arrêtées au niveau régional

2014-2015 (objectif) : 10 initiatives arrêtées au niveau régional

Facteurs externes

18A.119 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres et les responsables politiques nationaux appuient le sous-programme et apportent leur entière coopération au renforcement du programme d'intégration régionale et à la mise en œuvre des politiques et programmes en y allouant des ressources humaines et financières suffisantes; b) toutes les parties prenantes et institutions concernées continuent de renforcer leur partenariat et leur collaboration avec l'Union africaine, la BAfD, la CEDEAO, le NEPAD, d'autres organisations intergouvernementales, le secteur privé, les universités et le système des Nations Unies; c) les partenaires de développement extérieurs continuent de renforcer et d'améliorer leur appui au financement des activités et programmes opérationnels.

Produits

18A.120 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest (8);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, les objectifs du Millénaire pour le développement et autres initiatives spéciales de la sous-région (1); rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Ouest (1); rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique de l'Ouest (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : suivi des progrès en matière de politique macroéconomique et de convergence institutionnelle en Afrique de l'Ouest (1); évaluation de l'intégration des infrastructures en Afrique de l'Ouest à l'appui de la zone de libre-échange sous-régionale (1);
 - iv) Aide aux représentants et rapporteurs : réunion annuelle du Mécanisme de coordination sous-régionale dans le cadre de l'appui du système des Nations Unies, à l'Union africaine et au NEPAD (1); appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et autres activités interinstitutions des Nations Unies (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

- i) Publications en série : profils de pays (8);
- ii) Publications isolées : suivi des progrès en matière de politique macroéconomique et de convergence institutionnelle en Afrique de l'Ouest (1); évaluation de l'intégration des infrastructures en Afrique de l'Ouest à l'appui de la zone de libre-échange sous-régionale (1);
- iii) Activités techniques : gestion de la base de données statistique de l'Afrique de l'Ouest (1); réseaux de connaissances virtuels et gestion d'espaces de travail thématiques pour les réseaux de praticiens (1); observatoire de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : prestation de services consultatifs sur demande, à l'intention des États membres, de la CEDEAO, de l'UEMOA et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, sur les questions institutionnelles et sectorielles en lien avec la consolidation de l'intégration régionale et du développement durable en Afrique de l'Ouest (10);
 - ii) Projets opérationnels : renforcement institutionnel de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'Union du fleuve Mano et d'autres organisations intergouvernementales (1).

18A.121 La répartition des ressources pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 18A.28 ci-dessous.

Tableau 18A.28 **Ressources nécessaires : sous-programme 7 b), composante 2**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	3 821,7	3 435,8	21	19
Autres objets de dépense	2 389,4	2 060,1	–	–
Total partiel	6 211,1	5 495,9	21	19
B. Ressources extrabudgétaires	687,8	1 520,1	1	5
Total	6 898,9	7 016,0	22	24

18A.122 Le montant proposé pour les postes (3 435 800 dollars), en baisse de 385 900 dollars, devrait permettre de financer 19 postes (1-D-1, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 2 AN et 8 AL). Cette baisse s'explique par : a) la suppression d'un poste d'agent local, partiellement compensée par la création d'un poste de secrétaire exécutif adjoint (D-2) rattaché à la Direction exécutive et administration; et b) la suppression d'un poste d'économiste (P-4) en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.

18A.123 Le montant proposé pour les autres objets de dépense (2 060 100 dollars), en baisse de 329 300 dollars, permettra de financer les rubriques suivantes : Autres dépenses de personnel, Consultants, Experts, Voyages, Services contractuels, Frais généraux de fonctionnement, Fournitures et accessoires, Subventions et contributions et Mobilier et matériel. La baisse de 329 300 dollars s'explique notamment par la réduction des dépenses au titre des rubriques

suivantes : a) Fournitures et accessoires (9 000 dollars) et Mobilier et matériel (129 300 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale; ainsi que b) des groupes spéciaux d'experts (151 000 dollars) et des travaux d'impression exécutés à l'extérieur (40 000 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.

- 18A.124 Le montant prévu pour les ressources extrabudgétaires (1 520 100 dollars) devrait permettre de financer 5 postes (2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 1 AL), et de contribuer à la concrétisation des réalisations escomptées et à l'exécution des produits prévus au titre du sous-programme.

Composante 3

Activités sous-régionales en Afrique centrale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 453 700 dollars

Tableau 18A.29 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité de formuler des programmes et des politiques fondés sur des données factuelles pour promouvoir la transformation économique et sociale dans la sous-région Afrique centrale

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des États membres de produire et de diffuser des statistiques de qualité et actualisées à l'appui des priorités de développement nationales et sous-régionales	a) Augmentation du nombre de profils de pays établis ou mis à jour sur la base de données statistiques de qualité et actualisées fournies par les États membres <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 4 profils de pays 2014-2015 (objectif) : 8 profils de pays
b) Renforcement de la capacité de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales	b) Augmentation du nombre d'initiatives adoptées au niveau régional mises en œuvre par la CEMAC et la CEEAC avec l'assistance de la CEA <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 3 initiatives 2012-2013 (estimation) : 3 initiatives 2014-2015 (objectif) : 4 initiatives

Facteurs externes

- 18A.125 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation politique est stable, en particulier dans les pays en situation d'après conflit; b) les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales appuient le NEPAD et se montrent disposées à coopérer

d'avantage entre elles avec l'assistance du bureau sous-régional de la CEA; c) des ressources financières suffisantes sont mises à la disposition du bureau sous-régional au vu de la demande générée par son activité analytique et ses services consultatifs dans le cadre du programme pluriannuel; d) les communautés économiques régionales, les États membres et les autres bénéficiaires s'acquittent effectivement et en temps utile de leurs engagements dans le cadre d'activités conjointes avec le bureau sous-régional pour l'Afrique centrale.

Produits

18A.126 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale (2);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique centrale (2); rapports sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région (2); rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique centrale (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : tirer parti du potentiel que représentent les industries extractives pour la transformation structurelle en Afrique centrale (1); améliorer le climat des affaires en Afrique centrale (1); avancées et perspectives de la convergence macroéconomique dans la sous-région Afrique centrale (1);
 - iv) Aide aux organes intergouvernementaux et aux représentants/rapporteurs de l'ONU : réunion annuelle du Mécanisme de coordination sous-régionale dans le cadre de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD; appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies ainsi que des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Afrique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : profils de pays (8);
 - ii) Publications isolées : rapport concernant la mise à profit du potentiel que représentent les industries extractives pour la transformation structurelle en Afrique centrale (1); rapport sur l'amélioration du climat des affaires en Afrique centrale (1); rapport sur les avancées et perspectives de la convergence macroéconomique dans la sous-région Afrique centrale (1);
 - iii) Manifestations spéciales : forum sur l'intégration de l'économie verte dans les politiques de développement en Afrique centrale (1);
- c) Activités techniques : gestion de l'observatoire de l'intégration régionale en Afrique centrale; gestion de la base de données statistiques sur l'Afrique centrale; réseaux de connaissances virtuels et gestion d'espaces de travail thématiques pour les réseaux de praticiens (3);
- d) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : prestation de services consultatifs sur demande, à l'intention des États membres, de la CEEAC, de la CEMAC et d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales, ainsi que d'organisations non gouvernementales (6);
 - ii) Projets opérationnels : évaluation et amélioration de la sécurité routière en Afrique centrale (1).

18A.127 La répartition des ressources pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 18A.30 ci-dessous.

Tableau 18A.30 Ressources nécessaires : sous-programme 7 c), composante 3

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	3 821,7	3 821,7	21	21
Autres objets de dépense	2 745,0	2 632,0	–	–
Total partiel	6 566,7	6 453,7	21	21
B. Ressources extrabudgétaires	105,1	1 638,7	1	5
Total	6 671,8	8 092,4	22	26

18A.128 Le montant proposé pour les postes (3 821 700 dollars) devrait permettre de financer le maintien de 21 postes (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 2 AN et 9 AL).

18A.129 Le montant prévu pour les autres objets de dépenses (2 632 000 dollars), en baisse de 113 000 dollars, devrait permettre de financer les rubriques suivantes : Autres dépenses de personnel, Consultants, Experts, Voyages, Services contractuels, Frais généraux de fonctionnement, Fournitures et accessoires et Mobilier et matériel. Cette baisse s'explique par la réduction de dépenses au titre des rubriques suivantes : a) Personnel temporaire autre que pour les réunions (1 300 dollars) et Mobilier et matériel (68 900 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale; et b) Groupes spéciaux d'experts (42 800 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.

18A.130 Le montant prévu pour les ressources extrabudgétaires (1 638 700 dollars) devrait permettre de financer cinq postes (1 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 2 AL) et de contribuer au renforcement des capacités des États membres de produire et de diffuser des statistiques de qualité et actualisées à l'appui des priorités de développement nationales et sous-régionales. Les ressources seront en particulier employées à l'élaboration, à la publication et à la diffusion de profils de pays et d'analyses des risques. Elles serviront aussi à renforcer les capacités de la CEMAC et de la CEEAC d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales.

Composante 4

Activités sous-régionales en Afrique de l'Est

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 965 900 dollars

Tableau 18A.31 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité de formuler des programmes et politiques fondés sur des données factuelles pour promouvoir la transformation économique et sociale dans la sous-région Afrique de l'Est

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Renforcement des capacités des États membres de produire et de diffuser des statistiques et des analyses des politiques de qualité et actualisées, à l'appui des priorités de développement nationales et sous-régionales	a) Augmentation du nombre de profils de pays établis ou mis à jour sur la base de données statistiques de qualité et actualisées fournies par les États membres <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 4 profils de pays 2014-2015 (objectif) : 8 profils de pays
b) Renforcement de la capacité de la Communauté d'Afrique de l'Est et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales	b) Augmentation du nombre d'initiatives adoptées au niveau régional mises en œuvre par la Communauté d'Afrique de l'Est et l'Autorité intergouvernementale pour le développement avec l'assistance de la CEA <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 3 initiatives 2012-2013 (estimation) : 4 initiatives 2014-2015 (objectif) : 5 initiatives

Facteurs externes

- 18A.131 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres mettent effectivement en œuvre les mesures et les mécanismes institutionnels communs dont ils sont convenus; b) les partenaires continuent d'apporter leur soutien et sont prêts à renforcer leur coopération avec le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est; c) des ressources financières suffisantes sont mises à la disposition de la Commission pour ses activités opérationnelles aux niveaux des pays et de la sous-région.

Produits

- 18A.132 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

- i) Services fonctionnels pour le Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (2); services pour le Mécanisme de coordination sous-régionale (2);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Est, notamment sur l'état de la mise en œuvre du plan de développement du Mécanisme de coordination sous-régionale pour 2013-2017 (2); rapport sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région (2); rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique de l'Est (2);
 - iii) Réunions des groupes spéciaux d'experts : Multiplier les nouveaux partenariats commerciaux et partenariats d'investissement pour la diversification en Afrique de l'Est : rôle des marchés émergents (1); Favoriser l'intégration régionale pour améliorer la cohésion sociale (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : profils de pays (8);
 - ii) Publications isolées : Multiplier les nouveaux partenariats commerciaux et partenariats d'investissement pour la diversification en Afrique de l'Est : rôle des marchés émergents (1); Favoriser l'intégration régionale pour améliorer la cohésion sociale (1);
 - iii) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : services fonctionnels à l'appui des travaux de l'équipe de pays des Nations Unies et du Mécanisme de coordination sous-régionale (1);
 - iv) Activités techniques : notes d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est, de l'Observatoire de l'intégration régionale et des réseaux de connaissances virtuels et gestion d'espaces de travail thématiques pour les réseaux de praticiens (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : prestation de services consultatifs, à la demande des États membres, des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile sur les questions institutionnelles et sectorielles à l'appui d'une croissance qui n'exclut personne et de la transformation économique et sociale en Afrique de l'Est (9);
 - ii) Projet de terrain sur le thème de la viabilité des technologies liées aux énergies renouvelables en Afrique de l'Est (1).

18A.133 La répartition des ressources pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 18A.32 ci-dessous.

Tableau 18A.32 **Ressources nécessaires : sous-programme 7 d), composante 4**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	4 353,9	4 011,7	22	21

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Autres objets de dépense	2 078,9	1 954,2	–	–
Total partiel	6 432,8	5 965,9	22	21
B. Ressources extrabudgétaires	498,3	1 321,3	2	3
Total	7 690,3	7 631,8	27	26

- 18A.134 Le montant prévu pour les postes (4 011 700 dollars), en baisse de 342 200 dollars, devrait permettre de financer 21 postes (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 2 P-2, 2 AN et 8 AL). Cette baisse est due à la suppression d'un poste d'économiste (P-4), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.
- 18A.135 Le montant prévu pour les autres objets de dépense (1 954 200 dollars), en baisse de 124 700 dollars, devrait permettre de financer les rubriques suivantes : Autres dépenses de personnel, Consultants, Experts, Voyages et Frais généraux de fonctionnement. La baisse des dépenses au titre des groupes spéciaux d'experts (124 700 dollars) résulte de l'application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 18.6 du présent rapport.
- 18A.136 Le montant prévu pour les ressources extrabudgétaires (1 321 300 dollars) devrait permettre de financer trois postes (1 P-4, 1 P-3 et 1 AL) et contribuer au renforcement des capacités des États membres de produire et de diffuser des statistiques et des analyses des politiques de qualité et actualisées, à l'appui des priorités de développement nationales et sous-régionales. En particulier, les ressources seront employées à l'élaboration, la publication et la diffusion de profils de pays et d'analyses des risques. Elles serviront aussi au renforcement des capacités de la Communauté d'Afrique de l'Est et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales.

Composante 5

Activités sous-régionales en Afrique australe

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 310 500 dollars

Tableau 18A.33 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité de formuler des programmes et politiques fondés sur des données factuelles pour promouvoir la transformation économique et sociale dans la sous-région de l'Afrique australe

Réalisations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement des capacités des États membres de produire et de diffuser des statistiques de qualité et actualisées à l'appui des priorités de développement nationales et sous-régionales

Indicateurs de succès

a) Augmentation du nombre de profils de pays établis ou mis à jour sur la base de données statistiques de qualité et actualisées fournies par les États membres

	<i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 4 profils de pays 2014-2015 (objectif) : 8 profils de pays
b) Renforcement de la capacité du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales	b) Augmentation du nombre d'initiatives adoptées au niveau régional mises en œuvre par les États membres, le COMESA et la SADC avec l'assistance de la CEA <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : sans objet 2012-2013 (estimation) : 3 initiatives 2014-2015 (objectif) : 7 initiatives

Facteurs externes

- 18A.137 Le succès de la mise en œuvre du programme dépendra : a) de la capacité des institutions partenaires et des utilisateurs finals; b) du niveau d'engagement des utilisateurs finals; c) de la disponibilité des ressources dont le bureau sous-régional disposera pour renforcer ses activités d'assistance technique et de sensibilisation au bénéfice des États membres et des communautés économiques régionales.

Produits

- 18A.138 Les produits de l'exercice 2014-2015 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique australe (2);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique australe (2); rapport sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région (2); rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique australe (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : intégration régionale; sujet d'actualité sur la gestion des ressources naturelles en Afrique australe (1); politiques et programmes macroéconomiques et sectoriels : questions d'actualité dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement agricole en Afrique australe (1);
 - iv) Aide aux organes intergouvernementaux et aux représentants/rapporteurs de l'ONU : réunion annuelle du mécanisme de coordination sous-régionale dans le cadre de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD (2); appui fonctionnel aux travaux des équipes de pays des Nations Unies ainsi que des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Afrique (2);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : profils de pays (8);
 - ii) Publications isolées : Intégration régionale : sujet d'actualité sur la gestion des ressources naturelles en Afrique australe (1); programmes et politiques

macroéconomiques et sectoriels : questions d'actualité dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement agricole en Afrique australe (1);

- iii) Activités techniques : renforcement du partage de connaissances et d'informations en Afrique australe : Observatoire de l'intégration régionale en Afrique australe (1); réseaux de connaissances virtuels et gestion d'espaces de travail thématiques pour les réseaux de praticiens (1); site Web d'information sur les activités du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe (1); gestion de la base de données statistiques pour l'Afrique australe (1);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires) :

- i) Services consultatifs : prestation de services consultatifs, à la demande, à l'intention des États membres, de la SADC, du COMESA, des organisations intergouvernementales et des organisations de la société civile, à l'appui : de la mise en œuvre des activités du programme pluriannuel mis en place en coopération avec la SADC et le COMESA; des priorités de développement qui ont été fixées en vue de renforcer l'intégration régionale en Afrique australe, dans le cadre du programme décennal des Nations Unies pour le renforcement des capacités de l'Union africaine, du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; ainsi que de la formulation et de la mise en œuvre de politiques et programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés dans la sous-région (6);
- ii) Projets opérationnels : intégration régionale en Afrique australe : renforcement de l'initiative du triangle de croissance Zambie-Malawi-Mozambique (1).

18A.139 La répartition des ressources pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 18A.34 ci-dessous.

Tableau 18A.34 **Ressources nécessaires : sous-programme 7 e), composante 5**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	5 095,2	4 351,0	25	23
Autres objets de dépense	2 096,8	1 959,5	–	–
Total partiel	7 192,0	6 310,5	25	23
B. Ressources extrabudgétaires	595,8	1 456,4	1	4
Total	7 787,8	7 766,9	26	27

18A.140 Le montant prévu pour les postes (4 351 000 dollars), en baisse de 744 200 dollars, devrait permettre de financer 23 postes (1 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 2 P-2, 3 AN et 8 AL). Cette baisse est due à la suppression d'un poste d'attaché de liaison (P-5) et d'un poste de spécialiste des questions sociales (P-4), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.

18A.141 Le montant prévu pour les autres objets de dépense (1 959 500 dollars), en baisse de 137 300 dollars, devrait permettre de financer les rubriques suivantes : Autres dépenses de personnel,

Consultants, Experts, Subventions et contributions, Voyages, Services contractuels, Fournitures et accessoires, Mobilier et matériel et autres frais généraux de fonctionnement. La baisse de 137 300 dollars résulte de la réduction des dépenses au titre des rubriques suivantes : a) Personnel temporaire pour les réunions (24 400 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale; et b) Groupes spéciaux d'experts (112 900 dollars), en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, comme indiqué à la rubrique 2 du tableau 18A.6 du présent rapport.

- 18A.142 Le montant prévu pour les ressources extrabudgétaires (1 456 400 dollars) devrait permettre de financer quatre postes (1 P-4, 1 P-3 et 2 AL) et contribuer au renforcement des capacités des États membres de produire et de diffuser des statistiques et des analyses des politiques de qualité et actualisées concernant les priorités de développement nationales et sous-régionales. En particulier, ces ressources seront employées à l'élaboration, la publication et la diffusion de profils de pays et d'analyses de risques. Elles serviront aussi à renforcer les capacités de la SADC et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour ce qui est d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales.

Sous-programme 8

Planification et administration du développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 600 000 dollars

- 18A.143 La mise en œuvre de ce sous-programme incombe à l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), basé à Dakar. Le sous-programme sera axé sur des programmes de formation destinés à améliorer la gestion publique, notamment en matière d'élaboration, d'analyse, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques économiques. À cet effet, l'Institut resserrera sa collaboration avec les cinq bureaux sous-régionaux de la CEA et s'emploiera à établir des partenariats avec les universités locales, les institutions de formation pour le développement et les centres de recherche-développement, afin de se donner les moyens de dispenser ses programmes de formation et de développement des capacités aux niveaux local, national ou sous-régional.

Tableau 18A.35 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer la gestion du secteur public en matière de planification et d'analyse des politiques économiques, et la planification du développement par les gouvernements africains et les autres parties prenantes de développement associées

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Renforcement de la capacité des États membres de la CEA à mieux élaborer, analyser et gérer les politiques économiques

a) i) Augmentation du nombre de pays qui adoptent des méthodes nouvelles ou améliorées d'élaboration et d'analyse des politiques, conformément aux directives et aux recommandations formulées dans le cadre du sous-programme

	<i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 5 pays 2012-2013 (estimation) : 10 pays 2014-2015 (objectif) : 18 pays ii) Augmentation dans la région Afrique du nombre d'institutions et de services du secteur public au niveau national ou sous-régional appliquant des politiques et méthodes de planification et d'analyse pertinentes suite au travail de l'IDEP <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 11 institutions et services du secteur public au niveau national ou sous-régional 2012-2013 (estimation) : 22 institutions et services du secteur public au niveau national ou sous-régional 2014-2015 (objectif) : 30 institutions et services du secteur public au niveau national ou sous-régional
b) Renforcement de la capacité des États membres à adopter de meilleures politiques et méthodes de planification du développement, notamment dans le domaine de la planification décentralisée du développement	b) Accroissement du nombre de pays et de sous-régions qui adoptent des politiques et des mesures ou mènent des activités dans le domaine de la planification du développement conformément aux recommandations formulées par la CEA <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 5 pays 2012-2013 (estimation) : 9 pays 2014-2015 (objectif) : 15 pays

Facteurs externes

- 18A.144 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements africains et leurs cadres moyens et supérieurs spécialistes du développement continuent à appuyer ses activités et à solliciter ses services; b) les gouvernements africains continuent à verser leurs contributions au budget ordinaire de l'IDEP; c) la subvention provenant du budget ordinaire de l'ONU est, à tout le moins, maintenue au niveau de l'allocation versée lors de l'exercice biennal 2012-2013; d) L'intégration plus poussée du programme de l'Institut dans les activités de la CEA se poursuit selon la nouvelle orientation et la stratégie institutionnelle mises en place par la Commission et dans lesquelles l'Institut joue un rôle clef en matière d'activités de formation et de développement des capacités; e) les partenaires de développement internationaux continuent à apporter leur soutien (financier et autre) aux activités de l'Institut.

Produits

- 18A.145 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : sessions biennuelles du Conseil d'administration de l'IDEP (4); réunions annuelles du Comité consultatif technique de l'Institut (2);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport au Conseil d'administration de l'IDEP sur l'état d'avancement de divers aspects de la planification du développement en Afrique (4);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications isolées : manuels de formation et monographies portant sur des questions choisies (2);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences : programme annuel de conférences publiques sur les politiques et la gestion économiques (2);
 - iii) Publications électroniques et audiovisuelles : CD-ROM et documentaires sur les principales questions de fond du sous-programme (1);
 - iv) Activités techniques : création de réseaux avec des institutions homologues; maintenance des services d'information et de documentation sur le développement économique et sa planification (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) : services consultatifs fournis sur demande aux États membres, aux organisations et institutions intergouvernementales régionales et sous-régionales et autres parties prenantes en vue de répondre aux besoins d'assistance technique pour des programmes et projets de développement nationaux et régionaux, notamment dans les domaines suivants : conception de programmes de relèvement économique, analyse des politiques, études sur les perspectives à long terme, études de préfaisabilité et analyse de projets et stratégies et méthodes de négociation (10);
- d) Stages, séminaires et ateliers :
 - i) Programmes d'études en politiques et gestion économiques sanctionnés par une maîtrise à l'intention de cadres moyens et des décideurs (2); stages de courte durée à l'intention de fonctionnaires africains et de responsables du secteur privé dans un certain nombre de domaines (20); stages de courte durée sur l'intégration régionale, les politiques et les négociations commerciales; la croissance économique et le développement axés sur les besoins particuliers des pays africains (8);
 - ii) Atelier sur les politiques économiques favorables à l'emploi en Afrique (1); atelier sur la planification et les stratégies de développement en Afrique (1); atelier sur les stratégies de mobilisation des ressources et d'investissement (1); et atelier sur les politiques visant à accélérer le retrait des pays africains de la liste des pays les moins avancés (1);
 - iii) Formation axée sur l'intégration régionale et les négociations commerciales multilatérales, notamment celles de l'Organisation mondiale du commerce, la zone continentale de libre-échange, les accords de partenariats économiques et l'*African Growth and Opportunity Act* (loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique) (1); atelier régional sur les stratégies innovantes de financement des infrastructures énergétiques (1); atelier régional sur la prise en compte du Projet Afrique Extraction minière 2050 dans les politiques minières en vigueur à l'échelon national et

sous-régional (1); atelier régional sur la prise en compte de la Route transafricaine et de son accord intergouvernemental dans les politiques et plans de développement nationaux (1); et atelier régional sur la prise en compte et l'harmonisation des programmes sur les bioénergies par les communautés économiques régionales et les États membres de l'Union africaine (1);

- iv) Formation visant à renforcer les capacités d'analyse et de négociation des parties prenantes africaines dans le but de réaliser des investissements fonciers à grande échelle tenant compte des facteurs sociaux, qui soient rentables et durables; formation axée sur la garantie des droits fonciers reconnus en vertu du droit coutumier; formation à l'analyse de chaînes de valeur intégrées; cours et ateliers communs sur l'eau organisés à l'intention du personnel des organisations pour la mise en valeur des fleuves en collaboration avec le projet Eaux internationales du Fonds pour l'environnement mondial sur les apprentissages croisés et les réseaux d'information (2); symposium sur la concertation entre secteur public et secteur privé sur l'action à mener pour créer dans le secteur agricole des chaînes de valeur climatiquement rationnelles : intégration et problèmes et possibilités en matière de coordination institutionnelle (1);
- v) Formation de groupe sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les politiques et programmes socioéconomiques visant à créer les conditions d'un développement équitable, durable et qui profite à tous en Afrique (1);
- vi) Formation de groupe sur l'utilisation de l'indice de développement social et de la base de connaissances (2); symposium sur la suite donnée au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (1);
- vii) Atelier technique sur les partenariats établis aux fins du développement des statistiques (1); atelier régional sur les indicateurs de développement durable (1); séminaire sur l'organisation et la gestion des systèmes statistiques nationaux en Afrique (1); atelier régional sur la comptabilité nationale et la statistique de base (1); atelier technique préparatoire en vue du Symposium africain sur le développement de la statistique (2); atelier sur la statistique appliquée au commerce extérieur africain (1); atelier sur les données nécessaires pour le traitement des nouvelles problématiques émergeant dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 (1); atelier régional sur la diffusion et l'analyse des données de recensement (1); atelier sur les métadonnées relatives aux indicateurs de développement (1);
- viii) Formation de groupe sur divers thèmes : la prise en compte des questions prioritaires en ce qui concerne les jeunes dans les politiques et plans nationaux de développement (1); la promotion de la concertation sur les mesures à prendre en matière d'intégration régionale et de politiques de développement (1); la législation et la réglementation forestières en vue d'un développement durable (1); l'utilisation de la dynamique des ressources pour renforcer la cohérence de la gestion des ressources naturelles et de la gouvernance dans ce domaine (1);
- e) Bourses et subventions : octroi de bourses pour des travaux portant sur les politiques et la gestion économiques et la planification du développement à long terme (4).

18A.146 La répartition des ressources pour le sous-programme 8 est indiquée dans le tableau 18A.36.

Tableau 18A.36 **Ressources nécessaires : sous-programme 8**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	—	—	—	—
Autres objets de dépense	2 600,0	2 600,0	—	—
Total partiel	3 600,0	2 600,0	—	—
B. Ressources extrabudgétaires	—	1 536,0	—	4
Total	2 600,0	4 136,6	—	4

18A.147 Les ressources au titre des objets de dépense autres que les postes, d'un montant de 2 600 000 dollars, serviront à financer les subventions et contributions.

18A.148 Des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 1 536 600 dollars permettront de financer quatre postes (3 P-4 et 1 P-3). Les formations, séminaires et ateliers prévus et dont le financement doit être assuré grâce à ces ressources aideraient à atteindre les résultats escomptés et à exécuter les produits prévus dans le cadre de ce sous-programme.

Sous-programme 9 Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 609 400 dollars

18A.149 Ce sous-programme relève de la Division des politiques de développement social. Il mettra l'accent sur les questions liées à la jeunesse, à la population et à l'urbanisation. Au cours de l'exercice biennal, on procédera à des recherches sur les politiques et à un recensement des meilleures pratiques et on organisera le partage des connaissances dans plusieurs domaines touchant au développement humain et social.

Tableau 18A.37 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Favoriser un développement humain et social durable, équitable et sans laissés-pour-compte, conformément aux engagements et cadres d'action adoptés aux niveaux international et régional

Réalizations escomptées du Secrétariat

a) Renforcement des capacités des États membres à intégrer les préoccupations de développement humain dans les politiques et stratégies, en mettant en particulier l'accent sur l'emploi, la protection sociale, les questions de population et les problèmes de jeunesse,

Indicateurs de succès

a) Accroissement du nombre d'États membres intégrant l'emploi ou la protection sociale, ou les questions liées à la population ou aux jeunes dans les politiques ou stratégies nationales, conformément aux objectifs de développement convenus à l'échelle internationale et à l'issue

conformément aux objectifs de développement convenus à l'échelle internationale	des travaux de recherche et des activités de sensibilisation menés par la CEA
	<i>Mesure des résultats</i>
	2010-2011 : 2 États membres
	2012-2013 (estimation) : 10 États membres
	2014-2015 (objectif) : 12 États membres
b) Renforcement de la capacité des États membres à améliorer les politiques, la législation et les stratégies favorisant une planification, une gestion et un développement urbains sans exclusive	b) Augmentation du nombre de pays intégrant, partiellement ou totalement, les principes d'urbanisation durable, préconisés par la CEA, dans les politiques, les lois ou les stratégies des pays ciblés
	<i>Mesure des résultats</i>
	2010-2011 : sans objet
	2012-2013 (estimation) : sans objet
	2014-2015 (objectif) : 7 pays

Facteurs externes

- 18A.150 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres allouent les ressources humaines et sociales nécessaires à la mise en œuvre des cadres d'orientation mis en place aux niveaux régional et international en matière de développement social, en particulier les engagements adoptés à l'issue de la conférence ministérielle d'examen de la mise en œuvre du Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement 20 ans après, ainsi que les cadres d'orientation mis en place par l'Union africaine concernant le développement social, les migrations internationales, le vieillissement, la famille et les personnes handicapées, et les engagements pris en faveur du programme du NEPAD; b) les États membres prennent des mesures pour fournir en temps voulu les données et les rapports nécessaires; c) les partenaires sont disposés à collaborer et à harmoniser leurs efforts pour appuyer la CEA, les États membres et les communautés économiques régionales; d) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent l'action menée dans le cadre du sous-programme et coopèrent pleinement pour favoriser la prise en compte de la problématique hommes-femmes et la mise en œuvre de politiques et stratégies visant à instaurer l'égalité entre les sexes, en mettant à disposition les ressources humaines et financières nécessaires.

Produits

- 18A.151 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions du Comité à sa première session (1^{re} séance);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants : rapport au Comité sur la problématique hommes-femmes et le développement social sur l'emploi, la protection sociale, la population, la jeunesse et les activités d'urbanisation (1); présentation du rapport sur l'application de l'indice de développement social dans un échantillon de pays (1); rapport sur l'urbanisation (1);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : examen externe du rapport sur le développement social en Afrique (2015); examen du rapport sur des politiques alternatives en faveur de la

jeunesse (1); examen du rapport sur l'état de l'urbanisation en Afrique (1); et examen du rapport sur les problèmes actuels de population en Afrique (1);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :

- i) Publications isolées : rapport sur le développement social en Afrique, rapport sur des politiques alternatives en faveur de la jeunesse en Afrique (1), rapport sur l'état de l'urbanisation en Afrique (1), rapport sur les problèmes actuels de population en Afrique (1);
- ii) Documentation technique : application pratique de la plateforme de la connaissance concernant les meilleures pratiques et la concertation aux fins du développement social et humain en Afrique (1);

c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires) :

- i) Bourses et subventions : échanges universitaires par l'intermédiaire de visites de professeurs, de boursiers et de stagiaires afin de renforcer les capacités en ce qui concerne les problèmes de développement liés à l'emploi, à la protection sociale, à la jeunesse et à l'urbanisation (4);
- ii) Projets opérationnels : développement et dividende démographique.

18A.152 La répartition des ressources pour le sous-programme 9 est indiquée dans le tableau 18A.38.

Tableau 18A.38 **Ressources nécessaires : sous-programme 9**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	4 798,8	4 798,8	22	22
Autres objets de dépense	810,6	810,6	–	–
Total partiel	5 609,4	5 609,4	22	22
B. Ressources extrabudgétaires	1 355,4	1 037,3	–	3
Total	6 964,8	6 646,7	22	25

18A.153 Le montant prévu (4 798 800 dollars) permettra de financer 22 postes (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 9 AL).

18A.154 Le montant de 810 600 dollars prévu au titre des autres objets de dépense couvrira les autres dépenses de personnel, les services de consultants et d'experts, les frais de voyage du personnel, les services contractuels et les subventions et contributions.

18A.155 Des ressources extrabudgétaires d'un montant estimatif de 1 037 300 dollars permettront de financer trois postes d'agent local, et permettront de renforcer les capacités des États membres dans le domaine du développement humain et social grâce à un programme de bourses et à la production et à la diffusion de publications isolées.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 51 869 900 dollars

- 18A.156 Les services d'appui au programme englobent les fonctions et structures liées à la Division de l'administration et certaines composantes relevant de la direction exécutive et de l'administration (la Division de la planification stratégique et de la qualité opérationnelle et la Division de l'information et de la gestion du savoir). Ils comprennent notamment : a) les services de bibliothèque et de gestion du savoir; b) la gestion des publications et les services informatiques; c) la gestion et la mise en valeur des ressources humaines; l'administration du Centre de conférence des Nations Unies à Addis-Abeba; la gestion de la chaîne logistique; la gestion des installations et du Service médical des Nations Unies; les services de comptabilité générale, les services relatifs de protocole, de voyages et de transports.
- 18A.157 La responsabilité d'assurer les services indiqués au point c) ci-dessus incombe à la Division de l'administration, sur laquelle porte l'essentiel de la présente section. Pendant l'exercice biennal 2014-2015, la Division de l'administration continuera de fournir ces services afin d'apporter un appui efficace aux fonctions et services exécutés par le siège de la CEA à Addis-Abeba, les cinq bureaux sous-régionaux et l'Institut africain de développement économique et de planification. Elle travaillera en coordination avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Éthiopie pour favoriser la mise en œuvre du cadre de services communs des Nations Unies.
- 18A.158 Les activités prioritaires seront les suivantes : exécution des projets concernant l'ensemble du système des Nations Unies, tels que les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS); fourniture d'une assistance efficace aux fonctionnaires en matière d'organisation des carrières; délégation de nouveaux pouvoirs aux bureaux sous-régionaux dans les domaines de la gestion des ressources financières et de la gestion des ressources humaines; rénovation du Centre de conférence des Nations Unies et fourniture d'un appui au nouvel immeuble de bureaux, où travailleront 650 membres du personnel du système des Nations Unies; coordination de l'appui en matière d'interventions et de résilience dans les situations d'urgence à une trentaine d'organismes des Nations Unies opérant dans le pays; renforcement de la coordination avec les organisations membres et les autres entités concernées aux fins d'améliorer encore les services médicaux assurés par le Service médical des Nations Unies. La Division continuera par ailleurs de participer activement au dialogue mené à l'échelle du Secrétariat sur des thèmes prioritaires tels que le futur modèle de prestation de services, notamment en ce qui concerne les centres de services partagés et le dispositif de mobilité.

Produits

- 18A.159 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :
- a) Utilisation du Centre de conférence des Nations Unies à plus de 70 % de sa capacité, grâce à la promotion qui en est faite dans le cadre de la stratégie de communication approuvée (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires);
 - b) Amélioration de la transparence et de l'efficacité des services financiers et des services de gestion des ressources humaines (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) grâce aux mesures suivantes :
 - i) Mise en place de nouvelles procédures informatiques;
 - ii) Accroissement de l'utilisation du système informatique de gestion des congés;
 - iii) Réduction au minimum du taux de vacance de postes;

- iv) Réduction du solde des comptes débiteurs;
- v) Réalisation de la parité hommes-femmes dans le personnel de la Commission;
- vi) Établissement des états financiers conformément aux normes IPSAS à la fin de l'année;
- c) Gestion efficace des marchés et des stocks (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) grâce aux mesures suivantes :
 - i) Établissement et approbation des plans d'achat pour 2014 et 2015;
 - ii) Enregistrement de tous les fournisseurs de services sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies;
 - iii) Élaboration, approbation et adoption des plans de sélection des fournisseurs pour tous les marchés concernés;
 - iv) Établissement de nouveaux contrats-cadres;
 - v) Établissement de tous les comptes d'inventaire conformément aux normes IPSAS;
- d) Mise en place et utilisation du système de procédures automatisées pour les dépenses de voyage et de transport (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires);
- e) Réduction des dépenses de voyage (budget ordinaire);
- f) Réparation et modernisation des installations des bureaux de la CEA (budget ordinaire) :
 - i) Achèvement de la deuxième phase de la rénovation du toit du Centre de conférence des Nations Unies;
 - ii) Réfection des voies d'accès;
 - iii) Mise en service du système de gestion automatisée des immeubles;
 - iv) Remplacement ou rénovation des ascenseurs de tous les immeubles;
 - v) Mise en place de toilettes accessibles aux personnes handicapées dans la nouvelle aile du bâtiment et le nouvel immeuble de bureaux;
- g) Prestation de services médicaux essentiels à l'ensemble du personnel des organismes des Nations Unies travaillant en Éthiopie qui y a droit, en fonction des demandes et requêtes reçues (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires).

18A.160 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de l'appui au programme dans le tableau 18A.39 ci-dessous.

Tableau 18A.39 Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	26 117,8	26 117,8	238	238
Autres objets de dépense	27 733,2	25 752,1	—	—
Total partiel	53 851,0	51 869,9	238	238

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
B. Ressources extrabudgétaires	7 118,7	7 166,2	69	70
Total	60 969,7	59 036,1	307	308

18A.161 Un montant de 26 117 800 dollars permettra de financer 238 postes (1 D-1, 9 P-5, 17 P-4, 21 P-3, 9 P-2, 1 SM, 2 AN et 178 AL).

18A.162 Le montant de 25 752 100 dollars prévu au titre des objets de dépense autres que les postes, qui représente une diminution de 1 981 100 dollars, permettra de financer les autres dépenses de personnel, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les dépenses de représentation, les achats de fournitures et d'accessoires, ainsi que les achats de mobilier et de matériel, et les subventions et contributions. Cette diminution résulte des facteurs suivants : a) les réductions de dépenses prévues dans l'esquisse budgétaire du Secrétaire général, d'un montant de 1 969 200 dollars, comme indiqué au tableau 18.7; et b) une diminution de 11 900 dollars correspondant aux dépenses non renouvelables inscrites au budget-programme de l'exercice 2012-2013.

18A.163 Des ressources extrabudgétaires d'un montant de 7 166 200 dollars (prévision) permettront de financer 70 postes (2 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 7 AN et 59 AL) et de couvrir d'autres dépenses. La Division continuera de fournir des services d'appui à différentes composantes des programmes et projets de fond pendant l'exercice 2014-2015.

Chapitre 18B

Bureau des commissions régionales à New York

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 980 600 dollars

Tableau 18B.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant approuvé pour 2012-2013 ^a	1 980 600
Variation	—
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2014-2015 ^a	1 980 600

^a Aux taux révisés de 2012-2013.

Tableau 18B.2 **Postes**

	Nombre	Classe
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2012-2013	6	1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 2 G(AC)
Postes proposés pour l'exercice biennal 2014-2015	6	1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 2 G(AC)

- 18B.1 Le Bureau des commissions régionales à New York coordonne, sous tous leurs aspects, les activités de fond et les activités opérationnelles que les cinq commissions régionales mènent en collaboration avec les différents départements, bureaux, fonds et programmes au Siège de l'ONU. Il est régulièrement en contact, pour le compte des commissions régionales, avec les missions permanentes des États Membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées, les bureaux de liaison des organismes des Nations Unies et le public.
- 18B.2 Le Bureau fournit à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social des services de fond et des services de représentation au titre de questions intéressant les travaux des commissions régionales. En participant aux réunions intergouvernementales mondiales, il veille à ce que les mandats et activités des commissions régionales, qui portent sur un large éventail de questions économiques et sociales, soient pris en compte dans les débats et les recommandations de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires. Il prend part aux réunions interinstitutions et intersecrétariats, telles que celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, notamment de ses mécanismes chargés de l'élaboration des politiques et des questions opérationnelles, à savoir, respectivement, le Comité de haut niveau sur les programmes et le Groupe des Nations Unies pour le développement, et de leurs organes subsidiaires, ainsi que celles du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, afin de veiller à ce que les commissions régionales soient représentées de façon cohérente, efficace et économiquement rationnelle, et qu'elles coopèrent de manière plus harmonieuse avec les organismes compétents des Nations Unies, notamment les fonds, les programmes et les institutions spécialisées. Il présente aux commissions une analyse et une synthèse des travaux des réunions intergouvernementales et des réunions interorganisations tenues au Siège, et formule des recommandations pratiques à ce sujet.
- 18B.3 Le Bureau aide à déterminer les tendances, les difficultés et les perspectives à l'échelle mondiale qui peuvent avoir une incidence sur le programme de travail et la position stratégique des

commissions régionales et donne les conseils stratégiques voulus. Il fait office de centre général de coordination des activités de coopération et des activités interrégionales menées par les commissions régionales; il assure le service des réunions des secrétaires exécutifs et apporte un appui au Coordonnateur des commissions régionales dont les fonctions sont assurées à tour de rôle.

Tableau 18B.3 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Soutenir la mise en œuvre effective des directives des organes délibérants au niveau régional en conseillant les commissions régionales sur les décisions à prendre face aux tendances mondiales susceptibles d'avoir une incidence sur leur position stratégique ou leur programme de travail	
Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Présentation aux commissions régionales d'orientations générales pertinentes, fondées sur le suivi et l'analyse de l'élaboration des politiques en matière de coopération internationale et régionale, ainsi que des initiatives et décisions prises par les mécanismes intergouvernementaux, interinstitutionnels et interdépartementaux du système des Nations Unies	a) i) Recommandations concernant l'élaboration stratégique des programmes et des politiques formulées aux réunions des secrétaires exécutifs <i>Mesure des résultats</i> (Nombre de réunions des secrétaires exécutifs concernées) 2010-2011 : 6 2012-2013 (estimation) : 7 2014-2015 (objectif) : 8 ii) Fourniture, de manière régulière et en temps opportun, de renseignements et de conseils aux commissions régionales au sujet des principaux débats et décisions des organismes mondiaux et des organes situés au Siège de l'ONU qui ont des incidences importantes sur leurs activités et leur mandat. Ces entités comprennent notamment l'Assemblée générale et le Conseil économique social et leurs organes subsidiaires; les mécanismes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, tels que le Comité de haut niveau sur la gestion, le Groupe des Nations Unies pour le développement et leurs organes subsidiaires; le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales; le Comité directeur du Compte pour le développement

	<i>Mesure des résultats</i> (Nombre de rapports comportant des recommandations sur les activités intergouvernementales et interinstitutionnelles soumis aux commissions régionales) 2010-2011 : 19 2012-2013 (estimation) : 22 2014-2015 (objectif) : 23
b) Adoption au Siège de l'ONU de décisions fondées sur la connaissance et la prise en compte des orientations générales, des décisions, des contributions aux programmes et des activités des commissions régionales	b) Prise en compte des vues et du mandat des commissions régionales dans les décisions et mesures prises par les mécanismes intergouvernementaux, interinstitutionnels et interdépartementaux à l'échelle mondiale <i>Mesure des résultats</i> (Nombre de résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social qui ont trait au programme de travail des commissions régionales) 2010-2011 : 60 résolutions de l'Assemblée générale et 18 du Conseil économique et social 2012-2013 (estimation) : 64 résolutions de l'Assemblée générale et 25 du Conseil économique et social 2014-2015 (objectif) : 64 résolutions de l'Assemblée générale et 25 du Conseil économique et social
c) Renforcement de la coopération interrégionale entre les commissions régionales	c) i) Présentation et promotion d'initiatives et de notes communes d'orientation et d'information par l'intermédiaire du Bureau des commissions régionales à New York aux fins de favoriser l'harmonisation, les bonnes pratiques et la coopération interrégionale entre les commissions régionales <i>Mesure des résultats</i> (Nombre d'initiatives et de notes d'orientation et d'information) 2010-2011 : 8 2012-2013 (estimation) : 10 2014-2015 (objectif) : 10 ii) Exercice effectif du rôle du Bureau des commissions régionales à New York consistant à centraliser l'information sur les projets proposés par les commissions et devant être financés par le Compte de l'ONU pour le développement, et de son rôle en tant

	que membre du Comité directeur du Compte pour le développement, en vue de repérer les synergies et complémentarités existant entre les différentes propositions des commissions régionales et de promouvoir la coopération interrégionale <i>Mesure des résultats</i> (Nombre de projets approuvés par le Bureau des commissions régionales à New York) 2010-2011 : 54 2012-2013 (estimation) : 40 2014-2015 (objectif) : 40
d) Communication au Conseil économique et social d'informations concernant : les perspectives régionales et l'analyse des grandes questions de développement à l'échelle mondiale; les débats d'orientation menés aux réunions ministérielles et autres réunions et forums de haut niveau organisés par les commissions régionales et les décisions qui y sont prises; le renforcement de la cohérence à l'échelle du système grâce au Mécanisme de coordination régionale; la poursuite de la coopération interrégionale entre les commissions régionales	d) Présentation au Conseil économique et social, dans les délais fixés, du rapport du Secrétaire général sur la coopération régionale dans les domaines économique, social et les domaines connexes, assorti d'une analyse et d'informations pertinentes <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 2 rapports du Secrétaire général 2012-2013 (estimation) : 2 rapports du Secrétaire général 2014-2015 (objectif) : 2 rapports du Secrétaire général
e) Gestion efficace du Bureau	e) Exécution des produits et des services dans les délais fixés <i>Mesure des résultats</i> 2010-2011 : 100 % des produits exécutés dans les délais fixés 2012-2013 (estimation) : 100 % des produits exécutés dans les délais fixés 2014-2015 (objectif) : 100 % des produits exécutés dans les délais fixés

Produits

18B.4 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : fournir à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social des services de fond et des services de représentation intéressant les travaux des commissions régionales (6); représenter les cinq commissions régionales aux réunions intergouvernementales tenues au Siège (500); assurer le secrétariat de réunions tenues par les secrétaires exécutifs (8);

- ii) Documentation destinée aux organes délibérants : soumettre au Conseil économique et social, à sa session de fond, le rapport annuel du Secrétaire général sur la coopération régionale dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Expositions, visites guidées, conférences : organiser des réunions d'information sur les activités des commissions régionales et assurer la transmission des renseignements à ce sujet entre les commissions régionales, le Siège, les fonds et programmes, les missions permanentes des États Membres à New York, les bureaux de liaison des institutions spécialisées au Siège et le public (24);
 - ii) Activités techniques : présenter des analyses et des résumés des travaux des réunions intergouvernementales ou interorganisations tenues au Siège ou auxquelles le Bureau assiste pour le compte des commissions, et formuler des recommandations pratiques à ce sujet (23); formuler des conseils sur les tendances, les problèmes à régler et les possibilités à exploiter à l'échelle mondiale ayant une incidence sur le programme de travail et la position stratégique des commissions régionales (12);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : publier tous les deux ans un bulletin d'information sur le site Web de l'ONU et sur support papier, à l'intention des délégations, des entités concernées de l'ONU et des fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organismes intéressés et du public (24);
 - iv) Participation aux réunions et activités de coordination : participer aux réunions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination ainsi qu'à d'autres réunions et activités interorganisations et contribuer aux activités communes (58); représenter les cinq commissions régionales aux réunions interorganisations et interdépartementales tenues au Siège; faire office de centre général de coordination pour la coopération interrégionale, notamment en apportant un appui au Coordonnateur des commissions régionales, en fournissant des services pour les réunions des secrétaires exécutifs, en donnant des conseils aux réunions annuelles des responsables de la planification des programmes, en centralisant l'information sur les projets proposés par les commissions devant être financés par le Compte de l'ONU pour le développement et en représentant les commissions aux réunions du Comité directeur du Compte pour le développement (10).

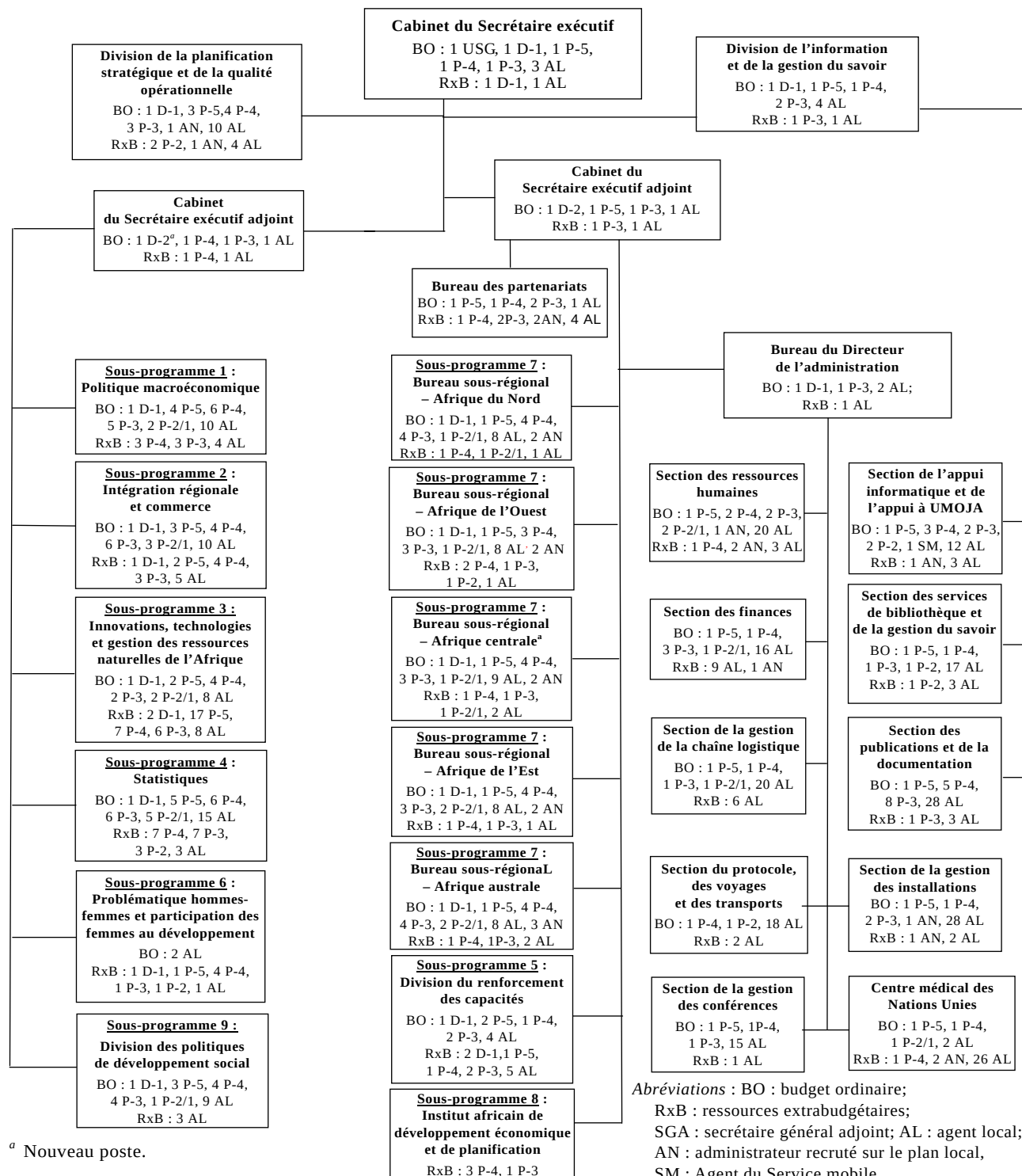
Tableau 18B.4 Ressources nécessaires : Bureau des commissions régionales à New York

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Postes	1 862,5	1 862,5	6	6
Autres objets de dépense	118,1	118,1	—	—
Total	1 980,6	1 980,6	6	6

- 18B.5 Un montant de 1 862 500 dollars permettra de financer six postes au Bureau des commissions régionales à New York [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 2 G(AC)]. Le montant de 118 100 dollars demandé au titre des objets de dépense autres que les postes permettra de financer les autres dépenses de personnel, les voyages, les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement, les dépenses de représentation et les achats de fournitures et d'accessoires, ainsi que les achats de mobilier et de matériel.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2014-2015

^a Nouveau poste.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/66/7)

Le Comité consultatif est satisfait que ces progrès aient été obtenus, et demande que les effets de ces mesures soient évalués en continu et qu'il en soit rendu compte dans les prochains projets de budget-programme (par. V.28)

Le Comité estime que les facteurs mis en évidence par le Secrétaire général sont des facteurs internes à la CEA et qu'il incombe à la direction de la Commission de trouver des solutions. Le Comité compte que des informations sur les correctifs appliqués lui seront communiquées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 (par. V.30)

Les activités menées au niveau des bureaux sous-régionaux ont fortement contribué à la sensibilisation et à l'amélioration des connaissances dans les domaines suivants : politiques sociales, gestion des politiques économiques, intégration régionale, analyse et modélisation des marchés, politiques commerciales, prise en compte de la problématique hommes-femmes, élections et processus démocratiques. Les principaux participants à une enquête menée pendant l'exercice biennal ont largement fait état des effets du programme de la CEA. Le développement des communautés économiques régionales connaît un essor progressif, certaines d'entre elles s'acheminant vers l'intégration. Si les responsables de nombre de ces institutions ont noté l'importance de la contribution de la CEA, il n'en reste pas moins que plusieurs défis ont été relevés, les principaux étant les suivants : a) les priorités de la Commission, qui travaille sur plusieurs fronts, au risque de se disperser; b) la synergie entre les divisions du siège et les bureaux sous-régionaux. La restructuration actuellement en cours à la CEA vise à répondre à ces défis, afin de lui permettre d'enregistrer des résultats plus tangibles et de renforcer son utilité et sa visibilité.

La CEA a pris des mesures aux fins de se repositionner et de réorienter ses programmes pour mieux les adapter aux programmes de transformation du continent. Suite à de nombreuses consultations d'un large éventail de parties prenantes, notamment des décideurs de haut niveau des États membres, il a été procédé à un examen interne exhaustif du programme de travail et des priorités qui a débouché sur une réorientation stratégique des travaux de la Commission, impliquant des modifications des programmes, de l'organigramme, de la gestion et des processus administratifs. À cet égard, il est proposé d'organiser le programme de travail de la CEA autour de neuf sous-programmes interdépendants et complémentaires afin qu'il rende compte des priorités de fond des États membres, telles qu'elles ressortent du programme du NEPAD, et permette à la CEA de se spécialiser et de se concentrer sur des domaines dans

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Malgré les assurances qui lui ont été données, le Comité consultatif reste préoccupé par les taux de vacance persistants à la CEA. Le taux actuel y est nettement plus élevé qu'au moment où il avait examiné le projet de budget-programme pour l'exercice 2010-2011. Le Comité demande que la Commission s'attaque sérieusement aux causes sous-jacentes de cette situation, avec le soutien du Bureau de la gestion des ressources humaines, le but étant la mise en place de stratégies viables. Les observations et recommandations du Comité concernant la nécessité de pourvoir les postes restés longtemps vacants sont exposées au paragraphe 92 du chapitre I, et il les trouve pertinentes dans le cas de la CEA. Le Comité demande également que des renseignements actualisés sur la situation actuelle en matière de postes vacants soient communiqués à l'Assemblée générale et que des mesures correctives aient été prises au moment où elle examinera le projet de budget-programme du Secrétaire général pour l'exercice biennal 2012-2013 (par. V.32)

lesquels elle possède un atout particulier en matière de développement économique et social. Ces changements apparaissent à présent dans la nouvelle structure du programme, telle qu'exposée dans le programme 15 du plan-programme biennal pour la période 2014-2015 dont sera saisi le Comité du programme et de la coordination à sa cinquante-troisième session. Ils apparaissent également au chapitre 18 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015.

La CEA s'emploie, avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, à faire en sorte que soient mises en place des stratégies viables visant à remédier au taux de vacance élevé. En 2012-2013, elle a gelé le recrutement dans l'attente que le Secrétaire exécutif révèle la nouvelle orientation stratégique de la Commission. Après la restructuration, de nouveaux emplois harmonisés avec la nouvelle structure de la CEA ont été créés. Ainsi, la Commission engage actuellement, avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, une campagne massive de recrutement, qui implique un grand nombre d'annonces de vacances de poste dans Inspira et dans les revues et journaux nationaux dans différentes régions du monde, afin que les postes vacants soient pourvus d'ici à septembre 2013.

Annexe III

Produits de l'exercice 2012-2013 non reconduits en 2014-2015

<i>A/60/6 (Sect.18), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 2 : Sécurité alimentaire et développement durable			
18A.53 b) i)	Cinquième numéro du Rapport sur le développement durable en Afrique	1	Le sous-programme 2, Sécurité alimentaire et développement durable, n'existe plus depuis la restructuration de la CEA. Le Rapport sur le développement durable en Afrique est à présent une publication isolée relevant du nouveau sous-programme 3, Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique.
Sous-programme 3 : Gouvernance et administration publique			
18A.57 b) i)	Rapport sur la gouvernance en Afrique	1	Le sous-programme 3, Gouvernance et administration publique, n'existe plus depuis la restructuration de la CEA. Le Rapport sur la gouvernance en Afrique est à présent une publication isolée relevant du sous-programme 1, Politique macroéconomique.
18A.57 b) i)	Examen mutuel de l'efficacité en matière de développement	2	Le sous-programme 3, Gouvernance et administration publique, n'existe plus depuis la restructuration de la CEA. L'Examen mutuel de l'efficacité du développement est à présent une publication isolée relevant du sous-programme 1, Politique macroéconomique.
Sous-programme 4 : Information et science et technique au service du développement			
18A.63 b) i)	Tendances en matière d'innovations et de connaissances dans le cadre de l'application des politiques nationales de développement	2	Le sous-programme 4, Information et science et technique au service du développement, n'existe plus depuis la restructuration de la CEA.

<i>A/60/6 (Sect.18), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			Le rapport sur les tendances en matière d'innovations et de connaissances dans le cadre de l'application des politiques nationales de développement est à présent une publication isolée relevant du nouveau sous-programme 3, Innovations, technologies et gestion des ressources naturelles de l'Afrique.
Sous-programme 5 : Intégration régionale et commerce			
18A.68 b) i)	État de l'intégration régionale en Afrique	1	Depuis la restructuration de la CEA, le rapport sur l'état de l'intégration régionale en Afrique est à présent une publication isolée relevant du sous-programme 2, Intégration régionale et commerce.
Sous-programme 6 : Problématique hommes-femmes et participation des femmes au développement			
18A.73 b) i)	Rapport sur les femmes en Afrique	1	Ce produit relève encore du sous-programme 6 mais est devenu une publication isolée.
18A.73 b) i)	Inventaire des pratiques de référence relatives à la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes	2	Ce produit relève encore du sous-programme 6 mais est devenu une publication isolée.
Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale			
18A.88 b) i)	L'économie des pays d'Afrique centrale	2	Les indicateurs économiques figurant dans le rapport sur l'économie des pays d'Afrique centrale feront partie des profils de pays et des études de risques qui sont à présent des publications en série des bureaux sous-régionaux.
Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est			
18A.92 b) i)	L'intégration régionale en Afrique de l'Est	2	Ce produit a été intégré avec d'autres dans un rapport sur la mise en œuvre d'initiatives sous-régionales en Afrique de l'Est, qui fait partie de la

<i>A/60/6 (Sect.18), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			documentation destinée aux organes délibérants relevant du même sous-programme. L'orientation suivie par les bureaux sous-régionaux a quelque peu changé du fait de la restructuration. Les bureaux sous-régionaux se concentreront sur la publication en série de profils de pays et d'études des risques.
Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord			
18A.79 b) i)	L'intégration régionale en Afrique du Nord	2	Ce produit a été intégré avec d'autres dans un rapport sur la mise en œuvre d'initiatives sous-régionales en Afrique du Nord, qui fait partie de la documentation destinée aux organes délibérants relevant du même sous-programme. L'orientation suivie par les bureaux sous-régionaux a quelque peu changé du fait de la restructuration. Ils se concentreront sur la publication en série de profils de pays et d'études des risques.
Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe			
18A.96 b) i)	L'intégration régionale en Afrique australe	2	Ce produit a été intégré avec d'autres dans un rapport sur la mise en œuvre d'initiatives sous-régionales en Afrique australe, qui fait partie de la documentation destinée aux organes délibérants relevant du même sous-programme. L'orientation suivie par les bureaux sous-régionaux a quelque peu changé du fait de la restructuration. Ils se concentreront sur la publication en série de profils de pays et d'études des risques.

<i>A/60/6 (Sect.18), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 7 : Activités sous-régionales de développement du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest			
18A.84 b) i)	L'intégration régionale en Afrique de l'Ouest	2	Ce produit a été intégré avec d'autres dans un rapport sur la mise en œuvre d'initiatives sous-régionales en Afrique de l'Ouest, qui fait partie de la documentation destinée aux organes délibérants relevant du même sous-programme. L'orientation suivie par les bureaux sous-régionaux a quelque peu changé du fait de la restructuration. Ils se concentreront sur la publication en série de profils de pays et d'études des risques.
Sous-programme 9 : Statistiques			
18A.105 b) i)	Recueil de statistiques sur le commerce extérieur africain	1	La mise au point d'une base de données statistique et d'un entrepôt de données africains au titre des activités techniques dans le cadre du nouveau sous-programme 4, Statistiques, rendra superflu le recueil de statistiques sur le commerce extérieur africain.
18A.105 b) i)	Recueil de statistiques ventilées par sexe	1	La mise au point d'une base de données statistique et d'un entrepôt de données africains au titre des activités techniques dans le cadre du sous-programme 4, Statistiques, rendra superflu le recueil de statistiques ventilées par sexe.
18A.105 b) i)	Annuaire statistique de l'Afrique, publié conjointement par la CEA et la BAfD	2	Ce produit est à présent une publication isolée relevant du sous-programme 4, Statistiques.

<i>A/60/6 (Sect.18), paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 10 : Développement social			
18A.110 b) i)	Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	2	Ce produit faisait doublon car il était inscrit à la fois aux sous-programmes 1 et 10. Il est à présent une publication isolée relevant du sous-programme 1, Politique macroéconomique.
18A.110 b) i)	Rapport sur le développement social en Afrique	1	Ce produit est à présent une publication isolée relevant du sous-programme 9, Politique de développement social.
Total		27	